Bulletin municipal n°46

Le Petit Cottançois

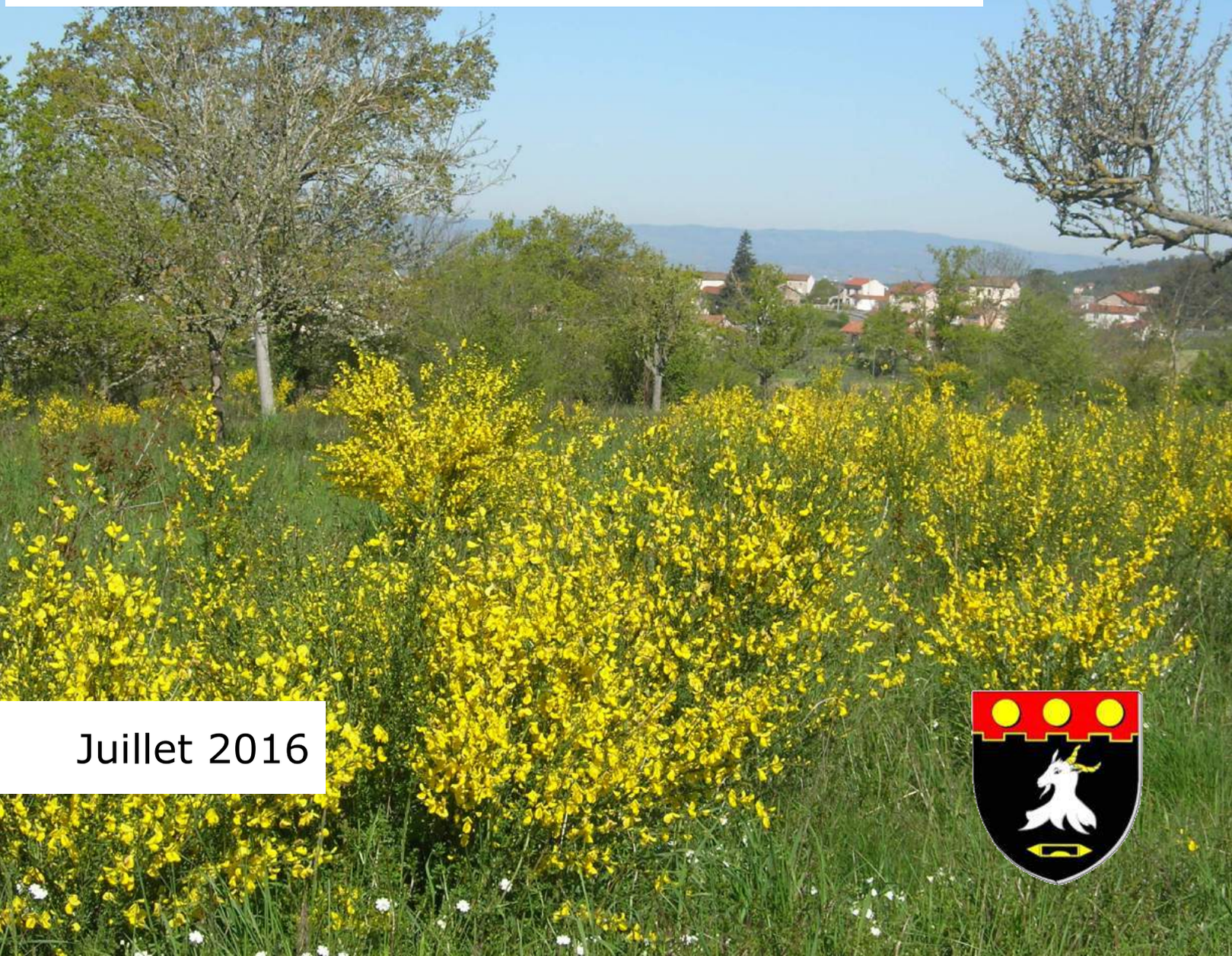

Juillet 2016

L'essentiel

Mairie :

Tél : 04 77 28 01 10
Fax : 09 70 29 81 09
Courriel : p.r.i.cottance@wanadoo.fr
Site internet : www.cottance.com

Ouverture du secrétariat :
Lundi de 15h à 17h / vendredi de 14h à 18h /
Jeudi de 9h à 12h

Fermeture d'été du 08/08 au 26/08/2016

Bibliothèque :

Permanences :

Mercredi de 15h à 16h30

Samedi de 10h30 à 12h

Agence postale communale :

Tél : 04 77 28 63 11

Ouverture : Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h

Départ du courrier à 12h – Pas de levée le samedi

Fermeture d'été du 1er au 22 août 2016

Culte :

Paroisse de Saint-Paul en Forez-Donzy

Tél de Feurs : 04 77 26 08 58
Fax de Feurs : 04 77 26 30 38

Messe à Cottance : 2ème dimanche des mois impairs à 9h

Ordures ménagères :

Ramassage le mercredi à partir de 12h

Pour le détail se reporter à l'intérieur

Photos de couverture d'ANDRE VINCENT ET DE CATHERINE PARVEAU

Sommaire

Compte rendu conseils municipaux 5
Compte administratif de fonctionnement - 2015 9
Compte administratif investissement - 2015 10
Budget assainissement - 2015 11
Informations Municipales 12
Conseil Municipal des jeunes 14
Etat civil 2015 15
Les TAP 16
C.C.A.S 16
Côté Nature 17
Eco-Hameau – Le commerce 18
Nouveau à Cottance 20
Ecole 21
Sou des écoles 23
Bibliothèque Municipale 24
Familles rurales 26
La Chorale Au Chœur des Collines 27
Paroisse Saint-Paul en Forez-Donzy 29
Club de l'amitié 30
Moto-club « Les chèvres blanches » 31
L'Etoile Forézienne 31
Les lagopèdes 32
La pétanque cottançoise 33
L'Union des chasseurs de Cottance 34
Le badminton 35
Le comité des fêtes 36
La boule cottançoise 37
Regards sur Cottance d'hier à aujourd'hui 38
Théâtre 39
Infos com com 40
Nos déchets 42
Office du tourisme 43
Agenda 44

Le mot du maire

La commune de Cottance change. Elle continue sa progression. Mais elle n'est pas dans ce sens un cas à part. Toutes les municipalités investissent pour maintenir leur attractivité et préparer leur avenir. Celles qui ne le font pas sont vouées à la stagnation ou à la régression. Ceci peut être un choix, ce n'est pas celui des élus de l'actuelle équipe municipale. Ils s'efforcent grâce à leurs travaux en commission sur le terrain (voirie, fleurissement) d'entretenir et d'embellir au mieux leur commune.
Ils sont amenés pour ça à prendre un certain nombre de décisions suivant l'avis du Conseil Municipal et les moyens techniques et financiers qui leur sont confiés. Certains parmi eux y consacrent beaucoup de temps personnel et je tiens à les remercier.
L'année écoulée a permis l'achèvement de certains gros dossiers : la rénovation d'une grosse partie du système d'assainissement dans le quartier de la caserne, la sécurisation routière dans la traversée du bourg, la mise en place d'une cuisine dans le commerce ceci pour permettre l'augmentation de son activité. Et puis la fin des travaux de l'éco hameau qui est désormais prêt pour accueillir de nouvelles constructions. C'est un projet particulier qui a aussi pour objectif de bien maîtriser l'extension de notre village.
Construire sa maison et habiter dans un contexte tel que l'Eco hameau implique aussi un état d'esprit adapté.
Cela veut dire respecter l'environnement, les aménagements mais aussi le voisinage, pour participer à la vie du village par le biais de son commerce, de son école, de ses associations. Pour autant il n'est pas question d'imposer absolument de règles strictes (en particulier sur le choix du constructeur que les gens pourront choisir s'ils le souhaitent en dehors de ceux qui sont partenaires de l'opération).
Nous souhaitons simplement préserver la qualité de vie qui caractérise aujourd'hui notre commune. Cette recherche d'équilibre n'est pas facile et peut être un peu nouvelle. Mais je ne serais pas surpris qu'elle serve de modèle ultérieurement à d'autres communes rurales soucieuses de maitriser harmonieusement leur développement.
Ce projet porte déjà d'une façon positive l'image de Cottance et de la Communauté de Communes des Collines du Matin à en croire les témoignages que nous pouvons recueillir. Souhaitons que le contexte économique soit plus favorable dans les mois qui viennent pour voir apparaître les premières fondations.
Je reste à la disposition de chacun pour échanger sur ce sujet, et vous invite à consulter le site internet qui lui est consacré (crée par une cottançoise). Les élus travaillent actuellement sur les prochaines réalisations : la future station d'épuration, l'arrivée de la fibre optique et l'adressage (repérage et identification par coordonnées GPS de toutes les adresses individuelles de la commune) « du pain sur la planche !».
Au nom de toute l'équipe municipale je souhaite à chacun de vous un excellent été.

Jacques De Lemps

Maire de COTTANCE

Compte rendu conseils municipaux

SÉANCE DU 02 JUILLET 2015

- ✓ **Aménagement Sécurité Bourg**

Après débat, il est proposé d'apporter quelques modifications au projet. Celles-ci seront transmises à l'entreprise EUROVIA qui éditera de nouveaux plans en conséquence.
Vote, à l'unanimité pour un accord de principe au projet définitif des travaux de l'aménagement de la Sécurité du Bourg par l'entreprise EUROVIA

- ✓ **Déconnexion des eaux pluviales en aval du lotissement « la clé des champs » et mise en séparatif des réseaux d'assainissement du secteur ouest du bourg**

Lors de l'ouverture des plis et après délibération et consultation des différentes pièces consécutives à ce marché, le CM accepte le choix de l'entreprise LMTP/NAULIN, pour un montant HT de 108432.25 et autorise Monsieur Le Maire à signer toutes les pièces nécessaires

- ✓ **Acquisition tondeuse**

Le C M, après délibération, décide d'acquérir une tondeuse à gazon, afin de faciliter l'entretien des espaces verts de la commune, accepte le devis des Ets Feurs Motoculture au prix de 6000€ HT et sollicite une aide financière auprès des Conseillers Départementaux au titre de l'enveloppe de solidarité.

- ✓ **Questions diverses : fonctionnement secrétariat de mairie**

Afin de faciliter le travail du Secrétariat de Mairie, il est décidé qu'à compter de Septembre 2015. Le secrétariat sera ouvert au public le lundi de 15 h à 17 h. Un rideau sera mis en place entre la Salle d'attente et le Secrétariat. Les autres permanences restent inchangées : Jeudi : de 9 h à 12 h et Vendredi de 14 h à 18 h. Les réunions Maire et Adjoints se dérouleront le lundi matin

SEANCE DU 03 SEPTEMBRE 2015

- ✓ **Dossier accessibilité**

Dans le cadre de la mise aux normes des bâtiments recevant du public par rapport à la Loi sur l'accessibilité, un dossier de diagnostic doit être déposé en Préfecture avant le 20/09/2015. En collaboration avec la Commune de MONTCHAL, le Société P2A a été contacté. Le devis s'élève à la somme de 855 € HT par bâtiment concerné (Ecole, Mairie, Salle d'animation et Eglise).Un délai de 3, 6 ou 9 ans pourra être envisagé.

- ✓ **Contrat avenir**

La candidature de Maëva VIAL, domiciliée à BALBIGNY, a été retenue dans le cadre d'un Contrat d'avenir déposée auprès des Services de la Mission Locale. Un contrat, sur la base de 35 h hebdomadaires a été établi à compter du 01/09/2015 pour une durée de 3 ans.

- ✓ **Contrat saisonnier**

Le CM accepte la proposition de M. Le Maire pour reconduire l'emploi saisonnier pour assurer la surveillance du repas à la Cantine Municipale pour une durée de 1 h 15 de travail par jour d'Ecole. Ce contrat débutera le 07/09/2015 jusqu'au 08/07/2016

- ✓ **Eco hameau**

Les réseaux humides sont terminés. Les réseaux secs sont en cours d'achèvement. Viendront, dans un avenir proche les travaux d'ensemencement et de surface. Le lancement de la Communication sera étudié également.

- ✓ **Arrêt de bus**

Suite à la demande de trois familles, l'entreprise NAULIN a réalisé au lieu-dit « La Garde » un aménagement d'arrêt de Bus. Le coût de l'opération s'élève à la somme de 3 992.60 € HT.

- ✓ **Chantier déconnexion eaux pluviales**

Le démarrage du chantier est programmé pour le 11/09/2015. Une aide de l'Agence de l'eau de 49 953.75 € est accordée. La suite donnée à la demande de subvention auprès du Conseil Général n'est pas connue à ce jour.

- ✓ **Travaux local commerce**

La dalle sous l'escalier a été coulée et la pose d'une trappe a été réalisée. Un devis pour le plafond a été établi par Nicolas BOURZAY : il s'élève à 823.12 € HT ; il reste à prévoir les travaux d'électricité et de plomberie.

- ✓ **Chantier sécurité bourg**

Les devis proposés par EUROVIA ont été signés. L'acquisition du terrain à M. Daniel JACQUEMOT est réalisée. La cession par les consorts LACCAND est en cours d'instruction.

- ✓ **Organisation mairie**

Le Secrétariat est désormais ouvert le lundi après-midi de 15 h à 17 h .Les autres permanences demeurent inchangées. Le Conseil Maire et Adjoints a lieu chaque lundi matin avec une rencontre des agents « Voirie » à 7 h 45. Chantal DUCREUX ZERR prend en charge leur gestion de temps de travail : ceci dans le but d'évaluer les travaux réalisés. Des fiches sont à renseigner par leur soin. Par ailleurs la mise en place d'un roulement pour les vacances d'été est instituée

- ✓ **Convention panneaux en terre des tisseurs**

Monsieur le Maire présente le projet de convention d'entretien proposé par la CCCM, pour la mise place des panneaux « Terres de Tisseurs, Terres d'excellence »
Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la-dite convention, ainsi que toutes pièces s'y rapportant au nom et pour le compte de la Commune de COTTANCE,

- ✓ **Questions diverses**

Commission Parc Animalier *:* Un groupe de travail se constitue : il serait composé de membres élus et non élus. Au niveau du Conseil, Michel SEYTRE et Jacques DE LEMPS acceptent de faire partie de cette commission.
Salle de la Cure : Une animatrice professionnelle souhaite proposer des cours de Yoga dans cette salle. Le Conseil Municipal souhaite avoir un temps de réflexion par rapport à cette demande. Il serait également opportun d'avoir connaissance des jours et horaires envisagés. Monsieur le Maire propose de recevoir cette personne en Mairie lors d'un prochain Conseil Maire Adjoints.
Achat tondeuse : la demande d'aide déposée auprès des Conseillers départementaux a été acceptée.
Fleurissement : le devis de l'entreprise BELLET pour l'aménagement de rocailles vers l'Eglise s'élève à la somme de 5 170 € HT. Le Conseil prend en considération cette information.

SEANCE DU 15 OCTOBRE 2015

- ✓ **Acquisition foncière**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un bâtiment agricole ainsi qu'une parcelle de terrain de 1500 m² appartenant à M et Mme GIRAUD de ST CYR DE VALORGES sont actuellement mis en vente. Il propose à l'assemblée d'engager une réflexion sur l'opportunité d'acquérir ce tènement. Le prix de départ est fixé à 90 000 €. L'acquisition d'un tel bien permettrait de conserver la maîtrise du foncier dans le centre bourg. A ce jour, après négociation avec le propriétaire, le prix proposé est de 75 000 €. Le Conseil Municipal émet un avis favorable et accepte la proposition de Monsieur le Maire. Les crédits nécessaires seront inscrits sur le Budget Primitif 2016.

- ✓ **Contrat service civique**

Arnaud JAROS annonce qu'un contrat de Service civique a été établi pour Célia VELAY
domiciliée à COTTANCE qui avait fait acte de candidature à compter du 01/10/2015 pour une durée de 10 mois. Sa mission est la suivante : Aide à la Cantine, aide aux Temps d'accueil Périscolaires, Aide aux devoirs.

- ✓ **Salle animation de la cure**

Dans le cadre de l'utilisation de la Salle d'animation de la Cure, Monsieur le Maire propose de modifier le règlement d'utilisation. Il suggère de préciser : « Les activités qui doivent utiliser de la nourriture se limiteront exclusivement à des denrées froides de type « collation » ou buffet dans le cadre des manifestations protocolaires organisées par la Municipalité ». Monsieur le Maire rappelle que ces utilisations ne sont pas possibles règlementairement pour l'organisation de manifestations privées.

- ✓ **Eco hameau**

La mise en place de la chaussée est en cours d'exécution. Une première rencontre a eu lieu au niveau du groupe de travail pour la mise en place du parc animalier. Deux types d'animaux seront présents : les uns auront une vocation plutôt écologiques (poules) et les autres une fonction d'agrément (kangourou, nandous …). Un devis a été sollicité auprès de l'entreprise BALMONT pour le sentier piétonnier le reliant au centre bourg.

- ✓ **Projet terrain bi cross**

Monsieur le Maire expose que le projet d'aménagement du terrain bi-cross est à l'initiative du Conseil Municipal de jeunes. Son aménagement est en cours. Les travaux sont effectués par l'entreprise BALMONT ;

- ✓ **Chantier déconnexion eaux pluviales**

Les travaux sont en cours. La 1ère partie du chantier entre l'entrée de COTTANCE et le Bâtiment de la Caserne, a été entièrement réalisée. L'entreprise NAULIN travaille actuellement sur l'aménagement du bassin de rétention.

- ✓ **Travaux local commerce**

Le plafond de la cuisine a été réalisé ; les travaux d'électricité sont en attente.

- ✓ **Organisation cantine**

Afin de trouver une solution de remplacement suite à l'accident de M. Reynaud, boucher de SPAR, un contact a été établi avec M. THEVENON de MONTROND LES BAINS. Une proposition doit être transmise prochainement.

- ✓ **Emprunt**

Afin de financer les travaux de déconnexion des Eaux pluviales, Monsieur le Maire propose de contracter auprès de la Caisse de Crédit Mutuel du Sud Est un Crédit Relais à court terme de 100 000 € (CENT MILLE EUROS). Le Conseil Municipal approuve la proposition de Monsieur le Maire. Il décide de contracter cet emprunt auprès de cette caisse, accepte les caractéristiques de cet emprunt : Taux fixe classique 1.10 %, durée : 2 ans, et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat à intervenir sur les bases précitées et aux conditions générales des contrats du Prêteur

- ✓ **Suppression régie communale**

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité accepte de supprimer la régie de Commerce de recettes pour la gestion du commerce communal puisque depuis juin 2015, la gérance du commerce n'est plus assurée par la Commune mais a été confiée à Monsieur Tristan NOALLY

- ✓ **Questions diverses :**

Dossier QUOY : Suite à l'assignation par la Commune de COTTANCE des Epoux QUOY devant le Juge d'exécution, un Jugement a été rendu en date du 05/10/2015 : les époux QUOY sont condamnés à verser à la Commune la somme de 37 000 €uros aux fins de liquidation d'astreinte prononcée par le Tribunal de Grande Instance de ST ETIENNE le 24/06/2014

Proposition Achat Terrain : Monsieur le Maire donne lecture des courriers de M. DALBAND PATASSE et DUTEL, domiciliés à COTTANCE – Hameau de la Clé des Champs. Ils proposent à la municipalité d'acquérir une parcelle de terrain jouxtant leur propriété au prix de 6 € le m². Le Conseil émet un avis défavorable.

Futur schéma coopération intercommunale : Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Monsieur le préfet de la Loire concernant le futur schéma de coopération intercommunale. Une réflexion est en cours au sein de la Communauté de Communes des Collines du Matin.

SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2015

- ✓ **Schéma coopération intercommunale**

Monsieur Le Maire informe que la loi portant nouvelle organisation territoriale de la république (Loi Notre) n° 2015-991 du 07 août 2015 a défini le cadre législatif qui renforce les responsabilités régionales, l'extension des périmètres intercommunaux et le renforcement des compétences des Communautés de Communes. Il expose l'article 33 ce cette loi.

Le préfet a élaboré un projet de schéma départemental de coopération intercommunale présenté à la **C**ommission **D**épartementale de la **C**oopération **I**ntercommunale (CDCI) du 09 octobre 2015. La proposition du schéma pour notre commune est la suivante :

Fusion des communautés de communes de Feurs en Forez (12 communes), des Collines du Matin (8 communes) et de Balbigny (13 communes)

Extension du périmètre aux 7 communes de la CC du Pays de Saint-Galmier (Veauche, Montrond les Bains, Bellegarde-en-Forez, Cuzieu, Saint-André le Puy, Rivas et Aveizieux)

Extension du périmètre aux 9 communes de la CC de Forez-en-Lyonnais (Chatelus, Viricelles, Virigneux, Saint-Denis-sur-Coise, Maringes, Grammond, Saint-Médard-en-Forez, Chevrières et Chazelles sur Lyon)

Ce nouveau périmètre intercommunal comprendrait 49 communes et 66 224 habitants (population municipale).

Ce projet a été reçu en Mairie le 16 octobre 2015 et la commune a deux mois pour émettre un avis sur le projet envisagé. A défaut de délibération dans ce délai, l'avis sera réputé favorable.

Le Conseil municipal, après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré, considérant que le projet proposé est bâti autour de notre bassin de vie dont la centralité est Feurs

1. **Décide** d'émettre un avis globalement favorable à ce projet de fusion–extension
2. **Regrette** l'absence de prise en compte du souhait de la majorité des élus de la Communauté de Communes de Forez en Lyonnais qui souhaite poursuive leur collaboration historique avec le SIMOLY
3. **S'interroge** sur l'éclatement actuel de la Communauté de Communes du Pays de Saint Galmier
4. **Souligne** son opposition ferme et unanime à un Forez unique qui ne nous paraît pas correspondre à l'esprit de l'intercommunalité

✓ **Emprunt travaux**

Dans le cadre du financement des travaux d'Assainissement, Monsieur le Maire propose de contracter auprès de la Caisse de ASSAINISSEMENT Crédit Mutuel du Sud Est un Prêt à long terme de 200 000 €). Le Conseil Municipal approuve la proposition de Monsieur le Maire. Il décide de contracter cet emprunt auprès de cette caisse, accepte les caractéristiques de cet emprunt : Taux fixe classique 2.20 %, durée : 15 ans, Echéances trimestrielles

✓ **Avenant marche travaux**

Monsieur le Maire expose que des travaux supplémentaires et des modifications du marché initial sont nécessaires. Aussi, il y a lieu de conclure un avenant pour prendre en considération cet état de fait.
Il présente le projet d'avenant et précise que ce dernier entraîne une dépense supplémentaire de 7 243.89 € HT ce qui porte le montant du marché à 115 676.14 € HT soit 138 811.37 € TTC.
Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, décide de conclure un avenant au Marché initial avec l'Entreprise EUROVIA DALA Agence LESCHEL ET MILLET TP/NAULIN TP pour le montant ci-dessus énoncé

✓ **Radar pédagogique**

Un projet d'achat groupé par la Communauté de Communes des Collines du Matin de Radars pédagogiques au prix unitaire de 2 000 €. L'acquisition d'un tel équipement serait intéressant et permettrait de venir compléter le dispositif de mise en sécurité du Bourg. Après débat, un avis favorable est émis. Toutefois, il est demandé de savoir si un dispositif existe pour positionner ce radar à des endroits différents sur le territoire communal.

✓ **Dossier adoption agenda accessibilité**

Monsieur le Maire expose, qu'avant le 31/12/2015, les gestionnaires des ERP et des IOP ont désormais l'obligation, pour mettre leurs établissements en conformité avec les obligations d'accessibilité, de s'engager par la signature d'un Agenda d'Accessibilité Programmée (AD AP). La Commune de COTTANCE a élaboré son ADAP sur 6 ans pour plusieurs ERP/IOP communaux, comportant notamment le phasage et le coût annuel des actions projetées, à savoir :

Année 2017 : Ecole Publique : Montant des travaux : 8 800 € HT
Année 2018 : Ecole Publique : Montant des travaux : 3 900 € HT
Année 2018 : Salle des Fêtes - cantine : Montant des travaux : 4 900 € HT
Année 2019 : Salle des Fêtes - Cantine : Montant des travaux : 8 800 € HT
Année 2020 : Eglise : Montant des travaux : 8 800 € HT
Année 2021 : Eglise : Montant des travaux : 1 350 € HT
Année 2021 : Mairie : Montant des travaux : 7 410 € HT

Cet agenda sera déposé en Préfecture avant le 31/12/2015, conformément à la règlementation en vigueur.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve l'Agenda d'Accessibilité Programmée tel que présenté pour mettre en conformité les ERP et IOP de la Commune, Autorise le Maire à signer et déposer la demande d'ADAP auprès de Monsieur le Préfet

SEANCE DU 14 JANVIER 2016

✓ **Acquisition foncière Giraud**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet d'acquisition d'un terrain et d'un ancien bâtiment agricole désaffecté appartenant à Mme Marie-France GIRAUD née CHAIZE, domiciliée à ST CYR DE VALORGES (Loire) Le Bourg. Celle-ci consent à vendre à la Commune quatre parcelles, sises au lieu-dit « Le Bourg » référencées au cadastre sous les n° 253, 796, 797 et 798 de la Section B d'une superficie respective de 470 m², 197 m², 24 m² et 1118 m², soit un total de 1 809 m².
Mme Marie-France GIRAUD accepte de vendre ces parcelles pour la somme de 75 000 € et de prendre à sa charge les frais d'Agence et de Géomètre.
Le Conseil Municipal, après délibération, Décide l'achat des parcelles B 253, B 796, B 797 et B 798, sises à COTTANCE (Loire) Le Bourg », d'une superficie totale de 1 809 m² à Mme Marie-France GIRAUD, domiciliée à ST CYR DE VALORGES (Loire) le bourg et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à l'instruction de ce dossier, notamment l'acte authentique au nom et pour le compte de la Commune de COTTANCE, confie à Maître Noëlle MERLAT, Notaire à PANISSIERES, le soin de rédiger l'acte authentique

✓ **Achats divers**

Une réflexion du Conseil d'adjoints est rapportée concernant la consultation des artisans pour les chantiers envisagés par la Commune. Monsieur le Maire propose d'instaurer un règlement de mise en concurrence pour les devis supérieurs à la somme de 4 000 € HT. Dans un souci de transparence vis-à-vis des contribuables d'une part et de nécessité de comparaison d'autre part

✓ **Vœux du maire**

Monsieur le Maire précise que Monsieur Paul SALEN, Député, Mme Marianne DARFEUILLE, Conseillère départementale et M. Jean-Michel MERLE, Président de la Communauté de Communes des Collines du Matin seront présents.
Arnaud JAROS propose la participation du Conseil Municipal de Jeunes afin d'animer d'une autre manière cette cérémonie. Un 1er groupe présentera les projets réalisés depuis le début de leur mandat puis les projets à venir. Un autre groupe aura préparé une série de questions d'actualité qu'ils poseront au Maire et aux Adjoints.
Chantal DUCREUX ZERR se chargera de l'accueil des nouveaux habitants de COTTANCE : c'est une première, un petit panier leur sera offert avec les produits de nos artisans (Didier GRAYEL, Hélène MAILLAVIN, Christian FROGET) et un café chez Tristan. Le tout accompagné du Bulletin municipal 2015.

✓ **Aménagement cuisine commerce**

Michel MARTIN expose la description des travaux en cours. Il faut penser maintenant au mobilier. Les devis

préparés aux Conseil d'Adjoints sont : Cuisine professionnelle (env. 1 500 €) Armoire frigo : (800 €), lave-vaisselle (celui de la Cantine), le neuf (3 000 €) sera affecté à la Cantine en remplacement. Tables inox et plonge (1300 €), hotte (700 €). Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter une somme de 10 000 € pour l'achat de ce matériel et donne pouvoir au conseil d'adjoints pour le choix final.

- ✓ **Procès monorail**

Un point de la situation en fin d'année 2015 est présenté par Monsieur le Maire. Il informe le Conseil des derniers échanges épistolaires entre Maître POINSON, Avocat et l'huissier en charge de l'application du jugement

- ✓ **SIEL**

Après discussion, le choix des travaux à prendre en compte sur le Budget 2016 concernant le devis SIEL pour la mise aux normes du réseau (LED remplacement des fluo) est le suivant (après subvention) : Remplacement des Ballons Fluo de la RD 107 : environ 3 500 € - Remplacement de l'armoire Centre bourg 678 € - Remplacement des 2 projecteurs Mairies et Horloge : 1219 € - Mise en valeur du muret + escalier : 6 500 € - Déplacement d'un candélabre gênant : 1 325 €

- ✓ **Questions diverses**

Plantations arbustes : Arnaud JAROS présente un devis proposé par Christophe BERNARD pour la plantation d'arbustes afin de délimiter le nouveau cheminement piétons créé en bordure de la RD 107. Après réflexion, le charge M. JAROS de se renseigner auprès de M. BERNARD sur le choix des essences qui pourraient composer cette haie. Afin qu'elle soit compatible avec le sel de traitement de chaussée diffusé pendant l'hiver.

SEANCE DU 31 MARS 2016

- ✓ **Compte administratif 2015 :**

Le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif et le Compte de Gestion 2015.

- ✓ **Vote du taux des taxes :**

Le Conseil Municipal, après vote décide d'appliquer une majoration de 1 % aux taux de la Taxe d'Habitation et de la Taxe Foncière sur le bâti et de ne pas modifier le taux de la Taxe Foncière sur les propriétés non bâties

- ✓ **Vote du budget primitif 2016 :**

Le Conseil Municipal approuve le Budget Primitif 2016

- ✓ **Projet d'aménagement de la bibliothèque :**

Monsieur le Maire expose la rencontre en mairie avec 2 personnes responsables de la Médiathèque Départementale et des bénévoles de COTTANCE chargés du fonctionnement de la
Bibliothèque Communale concernant la nécessité d'une réflexion pour la transférer dans un autre local
Après débat, le Conseil Municipal émet un avis favorable pour le déplacement de la bibliothèque.

- ✓ **Nouvel adressage :**

Dans le cadre de la mise en place du dossier concernant le nouvel adressage des foyers de Cottance, Monsieur le Maire suggère de mettre en place une Commission pour travailler sur ce sujet

- ✓ **Affaires scolaires :**

Trois familles résidant à COTTANCE ont adressé à la Mairie des demandes de dérogation pour inscrire leurs enfants dans d'autres communes que celles du RPI. Ces dossiers ont été soumis à l'avis des commissions scolaires des deux communes. Ils ont été refusés unanimement pour préserver les effectifs et assurer la pérennité de la sixième classe..

- ✓ **Achat bâtiment :**

La signature du compromis est retardée. Un diagnostic de non pollution a été imposé à l'actuelle propriétaire suite à la dernière activité consacrée à la réparation de véhicules.

- ✓ **Eco hameau :**

La phase de Communication a commencé. Une visite avec les Conseillers Communautaires a eu lieu. Un site internet est en cours de création. Une réunion a eu lieu également pour la création du Parc Animalier et la finalisation du dossier administratif.

- ✓ **Questions diverses :**

Dossier QUOY : Le Bornage judiciaire a été prononcé au profit de la Commune. Un géomètre va être mandaté par le Tribunal pour implanter le nouveau tracé du chemin.
Tri sélectif : Une réflexion est en cours au niveau des services de la Communauté de communes des Collines du matin pour une collecte à domicile du fait que certains habitants sont demandeurs.
Terrain de foot : La question de l'utilisation du terrain de foot pour le tournoi de la Fête Patronale est abordée. Il faudra voir cela le moment venu en fonction de l'état de la pelouse.
Sté de Pétanque : Le club local sollicite l'autorisation de la Commune pour l'utilisation du Bâtiment GIRAUD pour jouer à la pétanque en cas de mauvais temps. L'idée serait intéressante mais aucune décision ne peut être prise avant l'acquisition du Bâtiment

Cantine scolaire à partir de la rentrée de septembre 2016 :
Enfant 3.20 €
Adulte 5.10 €

Ramassage des encombrants :
- 13 juillet
- 12 octobre

Compte administratif de fonctionnement - 2015

FONCTIONNEMENT RECETTES	Montant	
Contributions directes	€ 194 628	37%
Dotation de l'Etat	€ 110 009	21%
Autres impôts et Taxes	€ 36 966	7%
Revenus autres	€ 59 332	11%
Régie cantine	€ 29 827	6%
Excedent antérieur	€ 97 937	19%
Opération d'ordres	€ -	0%
TOTAL RECETTES	**€ 528 700**	100%

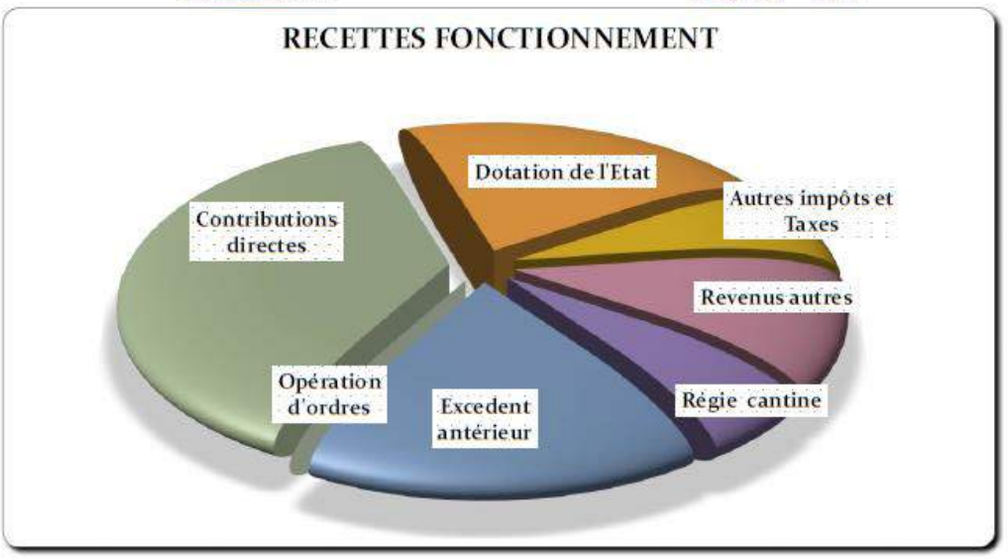

FONCTIONNEMENT DEPENSES	Montant	
Charges générales (EDF, eau, carburant...)	€ 31 091	9%
Alimentation Cantine	€ 16 974	5%
Fournitures administratives, scolaires, bibliothèques	€ 7 301	2%
Entretien matériel, bâtiment voirie....	€ 16 401	5%
Frais divers : assurances, communication, fêtes, taxes, service incendie, subventions accordées	€ 37 082	10%
Personnel (salaires, et charges sociales)	€ 197 706	55%
Indemnité Elus	€ 26 487	7%
Charges financières	€ 5 335	1%
Opérations d'ordres	€ 18 092	5%
TOTAL DEPENSES	**€ 356 469**	100%

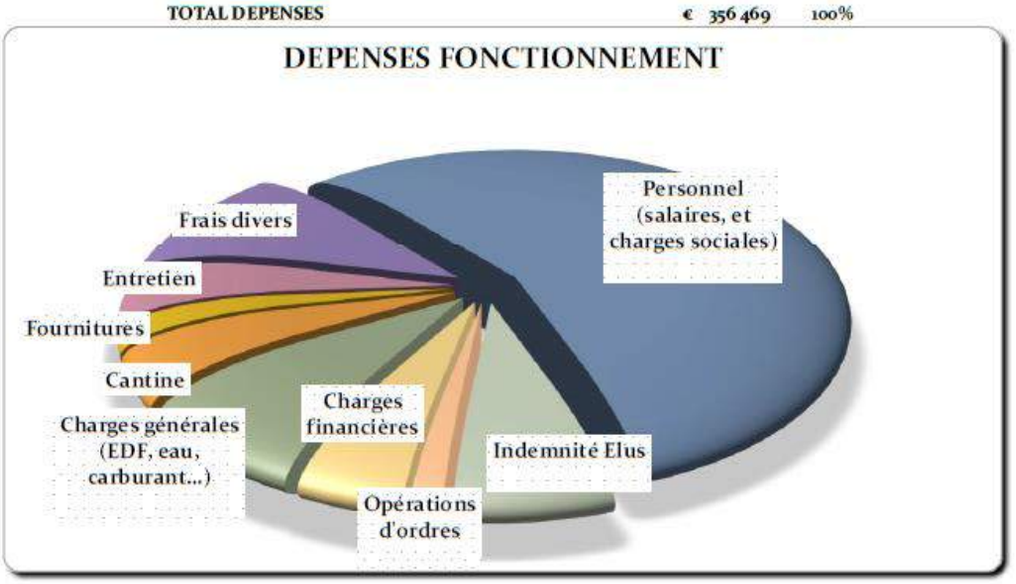

Le budget de fonctionnement 2015 fait apparaître un excédent de 172230,41 €
La capacité d'autofinancement 2015 est de 51310€. Elle servira à financer les investissements de l'année 2016 (année 2012 : 47 495€ - 2013 : 104 900€ - 2014 : 119966)
Prévisionnel 2016 :
Le montant total des dépenses prévues pour 2016 est de 352790€ (385372€ en 2015) et Celui des recettes est de 404100€ (505338€ en 2015)

Compte administratif investissement - 2015

INVESTISSEMENT RECETTES	Montant	
FCTVA, taxe et amortissement	€ 13 733	8%
Subvention Equipement	€ 2 245	1%
Emprunt	€ 100 000	58%
Report excédent fonctionnement année 2014	€ 56 749	33%
Opération d'ordres	€ -	0%
TOTAL RECETTES	**€ 172 727**	100%

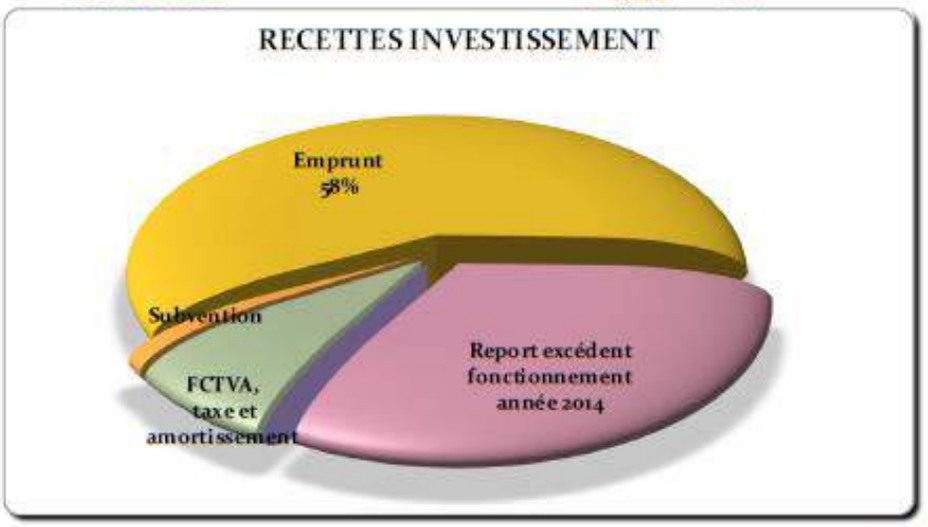

INVESTISSEMENT DEPENSES	Montant	
Emprunt	€ 29 988	19%
Moins Value cessions immo	€ -	0%
Déficit antérieur	€ 26 264	17%
Acquisition	€ 36 583	23%
Travaux	€ 63 326	41%
TOTAL DEPENSES	**€ 156 162**	100%

Acquisition Travaux Eaux pluviales	38 351,94
Acquisition foncière	1 781,00
Acquisition matériel/Mobilier	1 449,34
Total acquisitions	**36 583,28**
Travaux cimetière	2 667,38
Travaux Eco hameau	23 065,00
Travaux Ecole	7 331,04
Travaux divers	5 079,33
Travaux Sécurité Bourg	6 064,74
Skate parc	5 803,20
Travaux Eaux pluviales	13 315,64
Total travaux	**63 326,33**

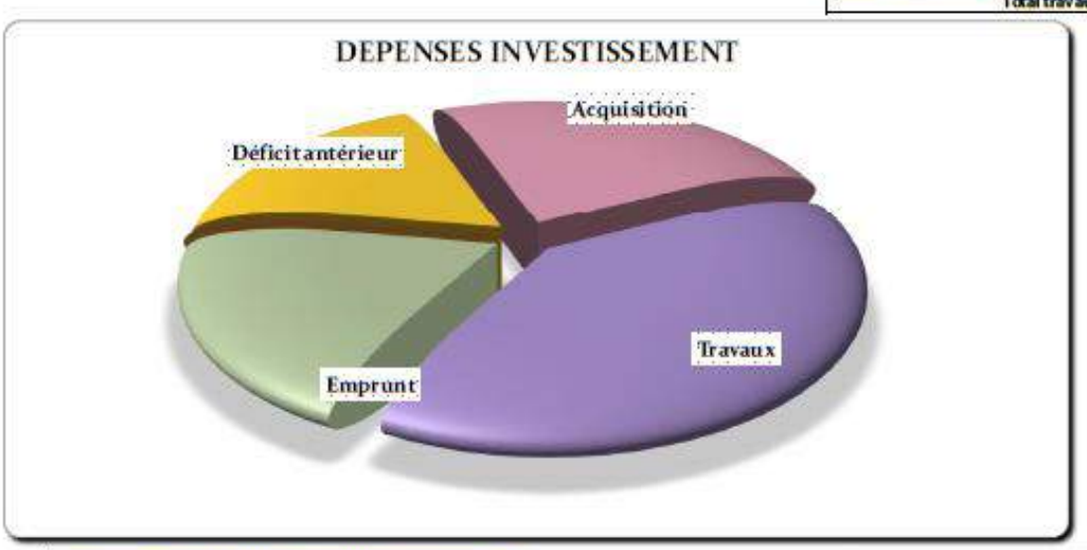

BUDGET PREVISIONNEL D'INVESTISSEMENT 2016

avec emprunt :

ACQUISITIONS FONCIERES HANGAR GIRAUD	80000 € HT
TRAVAUX SECURITE BOURG	60000 € HT

en autofinancement :

TRAVAUX ECO HAMEAU	81935 € HT
ECLAIRAGE PUBLIC	14500 € HT
TRAVAUX RESEAU EAU PLUVIALE	53332 € HT
TRAVAUX ET ACHATS DIVERS (Salle du conseil, portes et fenêtre salle des fêtes) (Bureau du maire, Ecole, église, cimetière, ADAP, etc.....)	11312 € HT
ACHAT MATERIEL	8437 € HT

Budget assainissement - 2015

ASSAINISSEMENT RECETTES	Montant	
Redevance	€ 10 263	18%
Subvention Equipement	€ 21 065	37%
FCTVA	€ 5 647	10%
Report excédent fonctionnement année 2014	€ 19 562	35%
TOTAL RECETTES	**€ 56 536**	100%

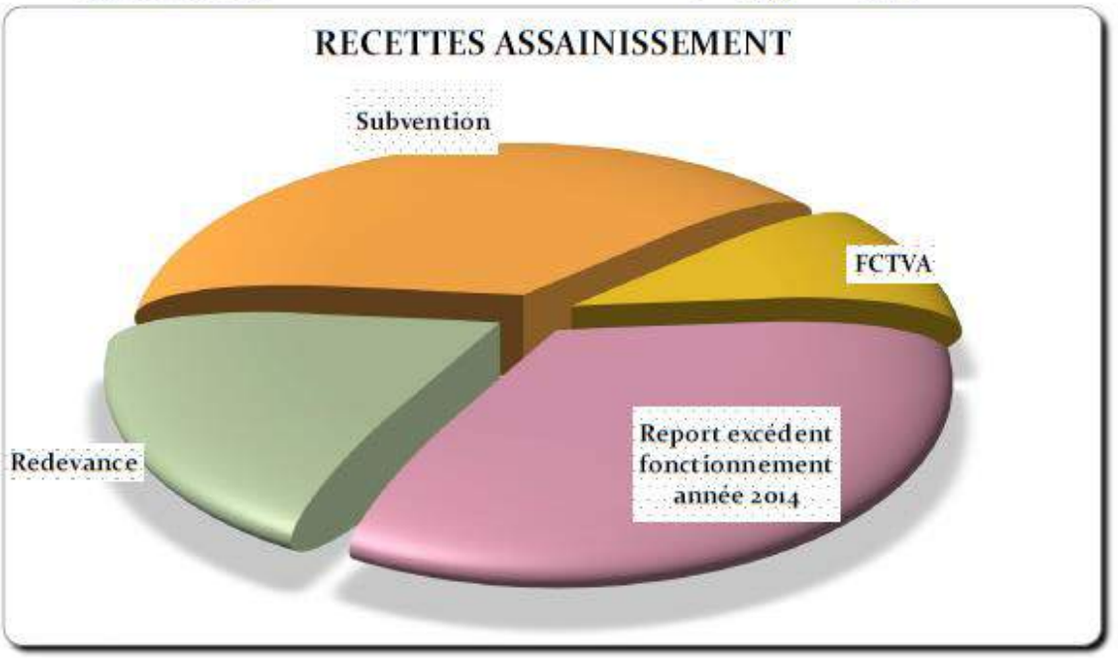

ASSAINISSEMENT DEPENSES	Montant	
Remboursement Emprunt	€ 385	0%
Entretien et services	€ 1 445	1%
Déficit antérieur	€ 40 053	31%
Investissement	€ 89 309	68%
TOTAL DEPENSES	**€ 131 192**	100%

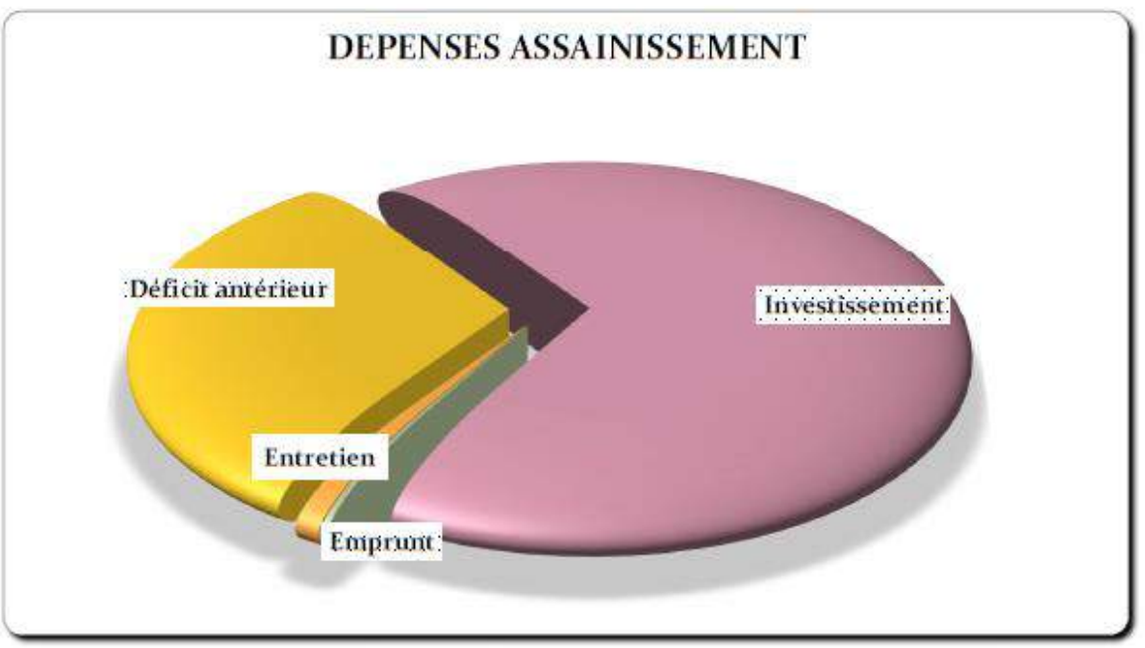

Les premiers travaux de déconnection des eaux pluviales ont été financés sur le budget 2015.
Nous n'avons toutefois pas contracté d'emprunt sur l'année.
Un emprunt est prévu l'année prochaine pour financer la rénovation de notre station d'épuration.

Location de salle

Pour les locations ou réservations, contacter Monique Barjon au 04 77 28 06 15 de préférence après 20h30.
La salle de la cure est réservée aux associations de Cottance pour des réunions ou la pratique de certaines activités.

Cottançois			
Associations		***Particuliers***	
Réunions et apéritifs	Gratuit	Apéritifs	50€
Première manifestation de l'année	27€	Repas de famille	150€
Autres manifestations	100€		

Extérieur (caution 160€)			
Associations		***Particuliers***	
Apéritifs	120€	Apéritifs	120€
Repas et autres manifestations	250€	Repas de famille	275€

Vous pouvez aussi consulter le planning des réservations sur le site de Cottance http://www.cottance.com (chapitre « location de salles » laissez-vous guider)

Sécurité bourg

Les travaux de sécurité et d'embellissement du bourg sont désormais terminés. Ils ont duré plus longtemps que prévu, ceci dû au montage financier réparti sur deux années.
Ils étaient nécessaires pour réduire la vitesse des véhicules dans la traversée du village et pour améliorer certains accès : salle d'animation de la cure et du commerce (en utilisant le parking de la place publique), services techniques, stade….
Le coût de l'opération : 115000 € HT dont 37500 € financé par les subventions voirie du département année 2014 et 2015 et 77500 € HT sur le budget général 2016.
Pour cette opération nous avons aussi déposé un dossier de subvention au titre des « amendes de police» sur 2015 qui devrait nous accorder un montant de 15000 €. Nous attendons la réponse. Et nous déposerons un nouveau dossier sur 2016 pour le même montant.

Assainissement

Les travaux de redimensionnement du bassin de rétention au niveau du lotissement de la Croix Rampaux sont terminés.
Cependant, les fortes précipitations de ces dernières semaines ont révélé un défaut d'étanchéité sur une partie du talus. Une étude technique et des travaux supplémentaires pour canaliser l'écoulement en fond de bassin sont nécessaires et à prévoir rapidement pour maitriser les exfiltrations dans la parcelle agricole voisine

Rénovation et augmentation de la capacité de la station d'épuration :
Ces travaux ne sont pas un choix de la municipalité de Cottance. Ils sont imposés par les services de l'état pour répondre aux normes en vigueur en matière de rejets dans le milieu naturel.
Les réunions d'étude ont débuté. Le système avec filtre planté de roseaux est préconisé. Les premières estimations financières sont de l'ordre de 450 000 € HT diminuées par diverses subventions à hauteur de 60 % dans le meilleur des cas.
Cet investissement obligatoire nécessitera un emprunt bancaire à long terme en continuité de celui qui avait été contracté il y a 25 ans pour la création du système d'assainissement actuel.

Nouveaux arrivants

NOUVEAUX ARRIVANTS COTTANCOIS :

Lors de la cérémonie des vœux du maire, un accueil tout particulier a été fait aux nouvelles personnes arrivées dans la commune durant l'année 2015. Sur les 10 foyers invités, 6 étaient présents.

Parmi les personnes qui ont choisi de s'installer dans notre village, toutes n'ont pas le réflexe de se présenter en mairie. Nous avons dû faire des recherches pour organiser ces invitations.
Nous proposons à vous, les nouveaux cottançois de venir rencontrer Dominique, notre secrétaire de mairie, pour faire connaissance et lui indiquer vos coordonnées.
Il nous sera plus facile alors, de vous accueillir comme il se doit.

De gauche à droite : Tristan NOALLY (notre tout jeune commerçant), Mme Sylvie CATIL, M. et Mme NAVEZ, Mme Catherine PARVEAU, M. et Mme VAN DER BIEST, Chantal Ducreux Zerr (1ère adjointe) et M. LAFOND

Procès monorail

PROCES MONORAIL :

Après six années d'une procédure longue et couteuse, la commune de Cottance a eu gain de cause et a pu procéder à la réouverture du sentier du monorail. Celui-ci est à nouveau accessible au public avec un tracé imposé par les tribunaux.
Les promeneurs ne sont donc plus obligés de se mettre en danger en empruntant la route départementale sinueuse et particulièrement dangereuse dans le secteur du Pont chez Ronze.
Coût total de la procédure de 2011 à aujourd'hui : 13000.00€ comprenant les frais d'avocat, de géomètre, d'expertise et d'huissier.

Adressage

PLAN D'ADRESSAGE DE NOTRE COMMUNE :

Ce sera certainement un de nos prochains « gros dossier » : Il s'agira de mettre en place avec précision la dénomination et la numérotation de toutes les voies de notre commune.
Ces démarches sont devenues obligatoires pour l'accès des secours, pour les entreprises de livraison ou l'acheminement du courrier. Elles s'inscrivent dans un programme départemental en lien avec l'installation dans toutes les communes ligériennes du Très Haut Débit.
De plus, seule une adresse complète permettra l'attribution de coordonnées GPS valides et l'attribution du « code Hexaclé3 » autorisant le raccordement au réseau de la fibre optique. C'est un vaste chantier, et de surcroît très complexe, où nous aurons besoin de votre participation.

Conseil Municipal des jeunes

Nos jeunes conseillers municipaux arrivent au terme de leur mandat.
Celui-ci a duré pendant *18* mois.
L'ensemble des jeunes s'est pleinement investi dans leurs missions.

Ils ont à la fois réfléchie à l'élaboration et la concrétisation de projet comme :

- le terrain de bi-cross situé à l'éco hameau,
- la mise en valeur de l'aire de pique-nique du Reynard. (Barbecue, balançoire, terrain de pétanque)
- un début de parcours de santé.

Ils se sont également impliqués dans les événements de la vie de leur commune. Ils ont participé activement à la soirée du 8 décembre, aux commémorations ainsi qu'à la cérémonie des vœux du maire.

L'apprentissage ne se faisant pas sans désillusion, ils ont également été confrontés à l'incivilité de certains.
Le barbecue qu'ils avaient financé (lors de différentes manifestations) puis installé, fût dérobé.
Sans se laisser pour autant abattre, ils ont fait le choix dans réinstaller un, qui on l'espère, restera en place.

Une nouvelle équipe se constituera en Janvier 2017.
Les enfants intéressés peuvent d'ores et déjà prendre contact avec la mairie.

Tout ce travail et cet accompagnement ne pourraient s'effectuer sans l'engagement total des membres de la commission CMJ du conseil municipal.

Etat civil 2015

Naissances

Wyatt PECH	Né le 18/03/2015	Le Reynard
Anaïs GUILLET	Née le 31/03/2015	Route de Montchal
Leila ROBERT GERIN	Née le 08/05/2015	La Petite Combe
Gustave NAULIN	Né le 19/07/2015	La Tranchée
Cléane GARAND	Née le 05/08/2015	Hameau La Clé des Champs
Louane VERNAY VIALLY	Née le 06/08/2015	Le Trève Véret
Vladimir LE ROUX DAO	Né le 18/11/2015	La Tranchée
Lysie GUERPILLON	Née le 21/12/2015	La Serre

Décès

- 2 Février — Marie Cécile GUILLOT
- 22 Février — Fleury CHOUZY
- 26 Mars — Jean-Paul CHARNAY
- 27 Juin — Bernard DUCREUX
- 10 Juillet — Thérèse COMMARMOND
- 7 Août — Marcelle MARTIN
- 29 Aout — Raymond CHAPUIS
- 16 Septembre — Christiane MAILLET
- 25 Octobre — Maguy PILON
- 31 Octobre — Thérèse DUSSUD WERLEN
- 26 Novembre — Nina MEKKI

Classards 2015

Les TAP

Voici deux ans que la réforme des rythmes scolaires est entrée en vigueur. Depuis, le Vendredi après-midi est consacré aux activités mises en place par la municipalité. Celles-ci sont encadrées par le personnel communal, des intervenants extérieurs ainsi que des bénévoles du village, sans qui, l'organisation et la qualité des interventions seraient tout autre.

Tout au long de l'année, c'est environ **35** enfants qui ont profité, chaque semaine, de ce moment. Ils ont découvert la danse, des activités manuelles, le théâtre, des activités sportives...

Afin de maintenir une certaine dynamique, il a été proposé dans le courant de l'année une session exceptionnelle, pour les plus grands, axée autour des dangers d'internet. Elle fut encadrée par une intervenante qualifiée et a reçu un écho très positif de la part des jeunes participants.

La municipalité a fait le choix de maintenir la gratuité de ces activités, seul un système de programmation des présences est demandé aux familles.

Le fonctionnement restera à l'identique pour la rentrée prochaine.

C.C.A.S

L'équipe du CCAS au complet

Cette année le Centre Communal d'Action Social (CCAS) de Cottance a accueilli deux nouveaux membres dans son équipe : Nathalie Yvorel et Laurent Merle.

Cet organisme est présidé par le Maire. Il est composé de **10** autres membres, pour moitié d'élus et de bénévoles.

Tout au long de l'année, nous organisons différentes manifestations.

Le traditionnel café-brioche pour la fête des mères a eu lieu
- ✓ le dimanche 29 Mai.

Les terrasses d'été, dans les jardins de la cure se sont déroulées
- ✓ le Samedi 2 Juillet.

Le repas des aînés, se tiendra le 9 Octobre 2016 à la salle des fêtes.

La distribution des colis de Noël, aura lieu avant les fêtes de fin d'année.

Le CCAS a pour vocation de promouvoir des actions en faveur des personnes âgées et de venir en aide ponctuellement aux personnes se trouvant en situation précaire.
Pour plus de renseignements n'hésitez pas à contacter la mairie.

SOIREE AUDIOVISUELLE :

Nous avons la chance d'avoir un membre de la LIGUE pour la PROTECTION DES OISEAUX qui n'habite pas très loin de Cottance : Frédéric Perret (ancien instituteur à Montchal).
Il nous a fait l'honneur de bien vouloir nous préparer et nous présenter une soirée audiovisuelle le vendredi 1er avril dernier, sur le thème « LE OISEAUX DE NOS VILLAGES, LES RECONNAITRE PAR LEUR CHANT ». La salle de la cure est vraiment idéale pour des soirées comme celle-là !
Une vingtaine de personnes étaient présentes et tout le monde a apprécié le savoir, la pédagogie et le professionnalisme de l'animateur.
Une prochaine rencontre est **prévue le VENDREDI 14/10/2016 à 20h30, consacrée aux rapaces diurnes et nocturnes** de notre région.

CONCOURS DE FLEURISSEMENT DES MONTAGNES DU MATIN

Cette année, dans les 3 4 Cottançois ont été classés premiers de la catégorie où ils se présentaient :

Maison avec Jardin : THIERRY Alain (3ème place)

Décor sur la voie publique : NOEL MARTINON (2ème place)

Ferme en activité ou ancienne ferme : ANDREE MARTIN (3ème place)

Maison avec cour : REGINE FROGET (1ère place !!!) – *Non contente d'être dans les massifs du village, elle a eu le temps et le courage de s'occuper de sa cour !!!……*

NETTOYAGE DE PRINTEMPS :

Même si nous trouvons de moins en moins de déchets, nous continuons notre traditionnel « nettoyage de printemps » le long des 4 routes départementales arrivant à Cottance.
Nous remplissons encore quelques sacs, malheureusement. Cette année, il a eu lieu le 09 avril. Nous étions assez nombreux pour faire les 4 routes principales. Le fait de nous voir avec nos gilets jaunes et nos sacs poubelles ne peut que **rappeler aux automobilistes que les fossés ne sont pas des poubelles et que si personne ne ramasse les détritus jetés, ils ne feront que s'amonceler !!**

Il reste du terrain disponible (et gratuit) aux jardins partagés de la rue du Saveton

Devant le nombre croissant de chats errants dans la commune, nous demandons à chaque propriétaire de chat de les faire stériliser. Merci

Eco-Hameau – Le commerce

Ce panneau est maintenant installé sur le site :

Notre « Eco hameau » est prêt pour accueillir de nouveaux habitants cottançois intéressés par ce concept de zone d'habitation innovante proposant une offre différente des lotissements traditionnels :

Accès à la construction ou à la location sur 27 lots viabilisés dans un cadre qui favorise la qualité de vie autour de notions actuelles, telles que :

- le respect de l'environnement
- le partage des espaces publics
- les relations de voisinage.

Toutes ces valeurs ont été notifiées dans une charte disponible en mairie

Gestion du parc animalier

La municipalité a souhaité la création d'un groupe de bénévoles pour assurer la gestion de ce parc animalier.
Il est composé actuellement de 8 personnes appartenant au Conseil Municipal, responsable du projet, et de volontaires connus pour leur expérience et leur intérêt pour ce domaine.
Les membres du groupe se relayent semaine après semaine pour veiller au bon fonctionnement des installations et à la santé des animaux.

La basse-cour va s'occuper de la gestion des déchets journaliers

La principale mission de Guillaume Mérieux (contrat de service civique) : l'ambassadeur de l'Eco hameau pour une durée de 10 mois

Ils assurent une visite quotidienne durant leur semaine de permanence et veillent à ce que leurs pensionnaires évoluent dans les meilleures conditions possibles. Le calendrier de roulement a été établi jusqu'à la fin de l'année 2016.

Le parc a d'abord accueilli « Jupiter », jeune alpaga mâle âgé d'un an. Il est accompagné d'une chèvre blanche, symbole de notre village (nous l'avons appelée « Germaine »).

Depuis le 06 juin dernier, un wallaby de Bennett dénommé « SCOTT » a pris possession de l'enclos principal. Il sera bientôt rejoint par une jeune femelle au mois de septembre prochain.

Le poulailler est également garni d'une dizaine de volatiles prêts à ingurgiter les déchets de nourriture que vous leur réserverez **SEULES LES POULES PEUVENT RECEVOIR DE LA NOURRITURE** !

Gestion de l'habitat :

• **Construction libre**

Vous achetez le terrain et vous êtes libre de construire votre maison, sous certaines conditions :

- Suivre la Réglementation Thermique 2012
- Chauffage gaz et chaudière condensation
- Béton cellulaire ou bois
- Respecter la charte de l'éco hameau

Terrains entre 460 et 820 m². De 34000 € à 60000€

• **Pack constructeur**

Les constructeurs partenaires vous proposent un pack terrain (700 m²) et maison (95 m²) qui respecte :

- La Réglementation Thermique 2012
- Le chauffage gaz et chaudière condensation
- Béton cellulaire ou bois
- La charte de l'éco hameau

Packs à partir de 180000 €.

Pour plus de renseignements (plan des maisons, etc… : un site internet a été créé) : http://www.ecohameaudescollines.fr

AMENAGEMENT DU COMMERCE :

AVANT TRAVAUX (démolition cage d'escalier faite)

Dès l'installation de Tristan, les travaux de transformation pour la cuisine ont commencé.

Les photos parlent d'elles même, un gros chantier qui a duré 10 mois : l'entrée et la cage d'escalier de la cure ont été transformées en cuisine de restaurant !

Nous avons la chance d'avoir des employés municipaux très compétents dans ce domaine et qui ont effectué la majorité des travaux (900 h env.).

Nous avons fait appel à des artisans cottançois pour l'électricité, le doublage des murs et du plafond, les huisseries et la plomberie. Coût de ces travaux : 20000€ env.

L'achat du matériel professionnel : piano professionnel, hotte de ventilation, lave-vaisselle, plonge, table de travail – rangement (tout en inox), armoire froide, congélateur a été pris en charge par la commune pour un montant de 10000 € comme décidé en conseil municipal.

APRES TRAVAUX

Vous pouvez maintenant vous renseigner auprès de Tristan pour ses propositions de casse–croûte et plus si affinité...

La Graine Ô Pain

sur les chemins de traverse…

Depuis déjà 10 ans, le fournil est né à Cottance (chez Legras) avec ses nombreuses variétés de pain au levain, et sa fameuse Cottancinette.
La Graine ô pain ne manque pas d'idées et de projets... puisqu'une épicerie s'est ouverte depuis huit mois. Elle est née d'une envie de proposer un autre mode de distribution et de consommation pour les habitants des montagnes du matin et leurs voisins. C'est aussi l'envie de maintenir un service de proximité en milieu rural.
A l'épicerie vous trouvez fruits, fruits secs, légumineuses, céréales, pâtes, riz, tisanes, cafés, laits, bières, cidre, biscuits, chocolats, produits d'entretien, produits de toilettes… et bien d'autres articles. L'épicerie vous offre plutôt des produits en vrac (quantité à la demande, recharges...) afin de limiter la production de déchets et réduire les coûts.
Où nous trouver :

Nous livrons à domicile et/ou commande par téléphone ou sur le site lagraineopain.fr
Notre adresse : Legras 42360 COTTANCE

Notre site : lagraineopain.fr

***Livraisons**
Lundi : Cottance, Panissières, Rozier
Mardi : Civens, Néronde,
Jeudi : Cottance, Panissières, Montchal, Violay, Balbigny, St Martin Lestra, St Laurent, Bellegarde.
* **A la boutique** lieu-dit « chez Legras » le mardi de 16h30 à 19h00, venez voir les produits**.**

* **Au marché à Cottance** le vendredi matin. De 9h30 à 12h30 avec une sélection de fruits et de légumes de saison.

Le marché

- **Fromagerie de « chez Hélène »**
- **Boucherie de « chez Richard »**

Profitez de pouvoir consommer localement !!!

Le jeudi

Café de la Cure « Chez Tristan »

Le bar de la cure vous accueille toute l'année le lundi de 8h00 à 10h00 - du mardi au dimanche de 6h30 à 12h30 et du vendredi au dimanche de 16h30 à 19h30, pour profiter pleinement de la terrasse.
Ce qui a changé :

- La retransmission de match,
- Les casse–croûtes (sur réservation) et quelques soirées à thème pour se retrouver entre amis et profiter !!!!

Je remercie tous mes clients, clientes et associations qui font que le commerce de Cottance existe encore.
Si vous souhaitez recevoir l'actualité du commerce par SMS, laissez-moi vos coordonnées - Contact : 04-77-28-05-97

Ecole

Cette année scolaire 2015/2016, le RPI rassemblait 124 élèves dont 57 à l'école de Cottance. Malgré quelques inquiétudes sur les effectifs, des arrivées devraient permettre de maintenir la sixième classe pour la rentrée prochaine avec le même nombre d'élèves.

La classe de CP, à l'étage, comptait 19 élèves cette année avec Angélique les lundis et mardis, et Florence les mercredis, jeudis et vendredis

Les 18 élèves de CE1/CE2 occupaient la classe de gauche avec Alexandre

Didier avait en charge les 20 CE2/CM1. Il est nommé à St Etienne l'an prochain.

Vélos

Comme depuis plusieurs années, sur leur vélo, les élèves de la classe d'Alexandre ont sillonné les chemins autour de Cottance. Malgré quelques chutes dans la boue ou dans les orties, les apprentis cyclistes prennent toujours autant de plaisir.

Théâtre

Les parents ont pu apprécier les talents d'acteurs des élèves lors de 2 soirées théâtre, une pour les CE1/CE2/CM1 et une pour les CP.

Expo de la bibliothèque

En amont de l'expo, tous les élèves avaient passé une journée à l'Ecopôle du Forez

Le thème de l'exposition de la bibliothèque était « La Loire : dernier fleuve sauvage ».

Les élèves ont travaillé sur les poissons d'eau douce, les barrages... et ont réalisé de nombreuses œuvres d'arts visuels mêlant galets et sable de la Loire.

Piscine

Cette année, les élèves de CP, CE1 et CM ont bénéficié de 13 séances de 40 minutes de piscine les mardis et jeudis après-midi.

La plupart des élèves de CE1 ont réussi le palier 1 : nager 15 mètres sans matériel de flottaison et passer sous la perche.

Les élèves de CM passaient le palier 2 : plonger, se déplacer sur une trentaine de mètres sans aide à la flottaison et terminer par une étoile de mer.

Concert

Le vendredi 27 mai, les élèves du CP au CM2 donnaient leur concert annuel à l'église de Cottance. Chaque classe a interprété 4 chants et 4 chants communs ont réuni tous les élèves.

Sou des écoles

Le Sou des Ecoles est une association composée pour l'année 2015-2016 de *80* familles adhérentes.

Bureau

Co-Présidente : Marlène LEPROHON (Montchal)
Co-Présidente : Nelly BOURZAY (Cottance)
Secrétaires : Vanessa COQUARD (Cottance) - Christelle DUTEL (Cottance)
Trésorières : Marie-Laure JAROS (Cottance) - Fabienne DUBOEUF (Montchal)

Nous nous efforçons au maximum de respecter la parité au sein du RPI en intégrant au sein du bureau et du conseil des habitants de chaque village.

Cette association a pour but d'organiser diverses manifestations afin de collecter un maximum de fonds permettant de financer les activités dont profitent les enfants du RPI: que ce soit la piscine, les voyages scolaires, les sorties, les abonnements aux magazines…

Ces collectes de fonds s'organisent autour de plusieurs temps forts pour lesquels les parents mais aussi les enfants, grands-parents, amis, voisins sont fortement sollicités !!
Parmi les manifestations les plus importantes il y a : le loto qui a lieu chaque année le premier week-end de décembre, les ventes de pizzas, les ventes de chocolat durant les fêtes de Pâques, et l'année se termine en beauté avec la fête de l'école ! Où les enfants et enseignants proposent un spectacle sur le thème du cinéma. A la suite du spectacle nous organisons des ateliers jeux pour les petits : maquillage, coloriage, mini studio photos…
Nous remercions les cottançois et montchaliens de leur accueil lors de la vente de brioche en janvier dernier, les bénéfices financent une partie du voyage des CM2, ceux-ci partent à Saugues sur les traces de la bête du Gévaudan……

Nous profitons de cet article pour remercier toutes les personnes qui aident, qui participent et s'investissent !! Merci de votre implication et de votre présence…sans cela le Sou des Ecoles ne pourrait pas prétendre financer et organiser autant d'activités.
Un grand merci aussi à tous les partenaires que nous sollicitons lors du loto et qui nous offrent des lots de qualité et variés. Cette générosité contribue à ce que cette journée soit toujours une réussite.

Date à retenir pour la prochaine rentrée : le loto à Montchal le 4 décembre 2016.
Dès la rentrée des classes nous communiquerons la date de l'assemblée générale, nous comptons sur vos présences, un diaporama est diffusé dans lequel on voit nos enfants évoluer dans les activités ou encore sorties !!!!

Bibliothèque Municipale

DOSSIER EN COURS : **« Accès à la BIBLIOTHEQUE »**

Les bénévoles qui l'animent et les élus sont très attachés au fonctionnement de la bibliothèque municipale. Son emplacement actuel à l'étage ne correspond plus aux exigences d'accessibilité, plus particulièrement pour les seniors et les scolaires. D'où l'idée de la déménager et de l'associer au bureau de poste. Après discussion avec les services de la médiathèque rencontrés sur place, et de la Poste, ce projet est en bonne voie. Il pourrait voir le jour en 2017 après un agencement adapté au local et une aide financière de la Médiathèque départementale pour le mobilier. A suivre…….

L'EXPOSITION 2016 a eu un grand succès
Nous avons accueilli *169* visiteurs.
Le fleuve LOIRE y était à l'honneur, puisque le thème en était :

"**Balade au fil de la Loire**".

Petits et grands ont pu participer aux jeux et animations préparés par les bénévoles de la bibliothèque et admirer les dessins et maquettes proposés par les enfants de l'école.

Ils ont pu aussi explorer la Loire de la source à son embouchure à travers un grand "Jeu de l'Oie" (bravo Véronique !) et découvrir sur une grande carte du fleuve : les affluents, les villes, les châteaux ainsi que les événements et les personnages illustres qui ont jalonné l'histoire de la Loire

Avant de s'embarquer avec Eric Tabarly...

Maquette faite par l'école

Avec l'aide de l'Association Roannaise de Protection de la Nature (ARPN) le visiteur pouvait aller à la découverte de la faune et de la flore Ligérienne :
6 superbes panneaux sur la Loire avaient été mis à notre disposition

A l'année prochaine pour une nouvelle expo !
Mais surtout à nos permanences du mercredi et du samedi !!

Après une saison de lecture autour de livres ayant concouru pour le prix du roman des lycéens, nous nous sommes réunis le 19 mars à Cottance et après une après-midi d'échanges sympathiques voici le résultat du vote :

- **43 pour « Une année chez les Français » de Fouad LAROUI**
- **32 pour « Retour aux mots sauvages » de Thierry BEINSTINGEL**
- **27 pour « La chaussure sur le toit » de Vincent DELECROIX**

En route pour 2017,

Le thème de la 6ème saison sera « **LES ROMANS HISTORIQUES** » (que nous avons pris soin de choisir pas trop volumineux). Un seul indice vous sera révélé : il s'agit de *3 périodes différentes de l'histoire :*

Pour participer, il suffit de vous inscrire soit par téléphone 0477280969 (Dominique Rouilly) ou par courriel (bern.michel@la poste.net) et faire passer votre règlement de 25€ avant le 18 juillet 2016

Vous les lisez comme vous voulez et nous nous retrouverons le 25 mars 2017 à 14 h à la salle du club de Montchal pour en discuter et décerner le prix autour d'un casse- croûte convivial.

ET AUSSI……. Sans inscription, sans obligation, ….. Pour ceux qui voudraient échanger d'autres impressions de lecture, nous proposons également un club de lecteurs : "Les 4 jeudis". Nous vous attendons:

- Jeudi 13 Octobre : à Montchal 20h-22h, salle du club pour : Le retour des caravelles d'Antonio Lobo Antunes
- Jeudi 15 Décembre : à Montchal 20h-22h, salle du club pour : Je, François Villon de Jean Teulé
- Jeudi 27 Avril : à Cottance 20h-22h, à la bibliothèque pour La tache de Philippe Roth
- Jeudi 18 Mai : à Montchal 20h-22h, salle du club pour Jacob, Jacob de Valérie Zénatti

Là, chacun se procure les livres soit en les empruntant en bibliothèque ou auprès d'autres lecteurs, soit en les achetant et nous discutons a bâtons rompus sur les livres, les auteurs, si nous avons aimé ou pas et pourquoi.

BONNES LECTURES et A BIENTÔT.

Suivez l'actualité de la commune sur la page facebook « Commune de Cottance »

Familles rurales

La saison de notre association est comme toujours marquée par 3 temps forts :
la marche nocturne musicale, la bourse aux jouets et le pique-nique des aînés.

- En septembre 2015, la marche nocturne musicale a su ravir les participants tant par une balade dynamique que par un spectacle rythmé !
Le relais était orchestré et animé par La Chorale au Chœur des Collines du Matin. Cette petite pause en chanson a requinqué les marcheurs, heureux d'arriver à la salle d'animation pour déguster le traditionnel « barboton ». *119*
Et pour terminer cette soirée en beauté, nous avions fait appel à Romain LATELTIN qui se décrit lui-même comme le « râleur made in France ». Il a charmé le public avec son univers créatif et décalé au travers duquel on découvre des personnages attachants que chacun est susceptible de croiser ou de connaitre…une belle découverte !

- En novembre, la bourse aux jouets a réuni une trentaine de vendeurs et plus de jouets pour tous les goûts et pour tous les âges ! Tout au long de la journée, les bénévoles vous ont accueillis avec le sourire pour vous permettre de faire vos emplettes. *500*

- Enfin, pour finir l'année sur une note conviviale, l'association a organisé un pique-nique afin de réunir les adhérents et d'inviter les aînés de nos 2 communes.
Pour cette journée de complicité, Tery James est venu faire chanter et danser les personnes présentes, ravies de pouvoir se retrouver et partager ce moment.

L'année 2015 marque aussi un tournant décisif dans la vie de l'Association Familles Rurales de Cottance-Montchal, qui pour des raisons pratiques a été mise en sommeil pour laisser place à une nouvelle association.
Mêmes activités, mêmes bénévoles, mêmes objectifs et les valeurs initiales de l'association de base restent inchangées. Bienvenue à **l'Association Culture et Loisirs de Cottance-Montchal** qui garde cette volonté première de proposer des activités diverses et variées tout en maintenant une étroite participation des 2 villages

Si vous aussi vous voulez nous rejoindre lors de ces manifestations…à vos agendas !!

- Le samedi 3 Septembre 2016 : **Balade nocturne.** Départ à 18h30. Tarifs (pour la balade, le relais, le repas et le spectacle !) : 11€/A et 5€/enfants entre 5 et 12 ans
Cette année le spectacle : concert Jazz manouche plein de pep's « TRIO CASSE PONPON ». Leur site http://www.roanne-vibes.com/groupe/casse-ponpon-trio/

- Le jeudi 10 novembre pour déposer les **jouets.** Le samedi 12 novembre pour faire vos emplettes de Noël. Retour des invendus le lundi 15 novembre.

- Le samedi 3 décembre 2016, **Pique-Nique d'hiver** à la salle d'animation de Montchal (réservé aux adhérents Association Cultures et Loisirs de Cottance-Montchal)

Encore merci à tous les bénévoles qui participent à l'organisation de toutes ces manifestations ! Les bénévoles sont les poumons de toutes les associations, qu'elles soient grandes ou petites, alors merci !

La Chorale Au Chœur des Collines

Depuis la création de son association « Au Chœur des Collines » le 24 Novembre 2014, la Chorale vole de ses propres ailes.
Sous la direction de Florence Grivot depuis **24** ans, avec toujours le même enthousiasme et le même dynamisme notre chef de chœur nous motive et nous encourage à nous dépasser davantage.

CONCERT DE FIN D'ANNEE DU 03 JUIN 2016 A COTTANCE « en gavroche »

La première Assemblée Générale a eu lieu le lundi 8 Février 2016 en présence de tous ses membres qui ont été réélus à l'unanimité ce même jour.
Le rapport moral et le rapport d'activités ont été approuvés à l'unanimité ainsi que le bilan financier.
Cette saison 2015-2016 a été très riche en évènements, de nombreux concerts pour des œuvres caritatives, des week-ends de répétition :
2015 : Le 05 septembre participation à la marche musicale de Cottance - Le 07 septembre reprise de nos répétitions - Le 13 septembre concert à Salt en Donzy (fête du patrimoine) - Les 03, 04 octobre, W.E de répétition au château de Goutelas - Le 18 octobre marché artisanal de Cottance - Le 04 décembre concert à Montbrison (pour le téléthon)
2016 : Les 12 et 13 Mars nous avons reçu la chorale de Pérignat-sur-Allier avec un Concert à l'église de Violay au profit de l'Etincelle - Le 29 Avril concert à Villechenève pour le sou des écoles - Le 22 Mai concert à Bellegarde-en-Forez pour le sou des écoles - Le 3 Juin concert final à Cottance

Chorale au chœur des collines
(Chœur à cœur)

Le chœur des collines a vingt-quatre ans.
Son cœur et son esprit toujours vaillants
Tracent son chemin dans la musique et le chant
Choristes d'hier ou d'aujourd'hui brûlent ardents.

Nos corps bercés de mille notes sont notre foyer
Cette douce mélopée nous comble de fraternité
Ce qui nous unit, le partage et la solidarité
Nous sommes fiers de ce petit bout de liberté.

Les mélodies de France nous remplissent de joie
Les chants d'ailleurs vers l'humanité nous envoient
Plus les peuples grondent, plus nos voix se déploient
Sans cesse à la face du monde nos chants flamboient.

Sous la tendre baguette de notre chef Florence bien aimée
Petits amateurs de notes désormais nous savons jouer
Que la douceur des mots caresse les âmes des guerriers
Et apporte avec elle le calme, la paix et la sérénité.

Dominique novat
Président de la chorale au chœur des collines

Il nous reste beaucoup de travail pour notre grand rendez vous de l'année, les 14, 15, 16 et 17 Juillet 2016 !!!!!!

La 4ème édition du Festival International des Collines Chantantes

Voici les dates et composition des Concerts

Vendredi 15 juillet - 20h 30 - *à l'église de* ***Cottance***
*CHORWERKSTATT EMMENDINGEN****(Allemagne)*** *– CROI NUA* ***(Irlande****) - AU CHŒUR DES COLLINES*

Samedi 16 juillet - 16h - *à l'église de* ***Rozier en Donzy***
CROI NUA ***(Irlande****) – I POLIFONICI DEL MARCHESATO* ***(Italie****) - AU CHŒUR DES COLLINES*

Samedi 16 juillet - 20h30 - *à l'église de* ***Saint Martin Lestra***
I POLIFONICI DEL MARCHESATO ***(Italie)-*** *CHORWERKSTATT EMMENDINGEN****(Allemagne)*** *– LESTRA MELODIE*

Dimanche 17 juillet - 15h - *dans la cour de la Ferme Seigne* ***à Panissières***
(Repli à l'église en cas d'intempéries)
Toutes les chorales pour un après-midi de gala.

Vous pouvez réserver vos places auprès des choristes du Chœur des Collines, ou de Lestra Mélodie et à l'office du tourisme de Panissières.

04 77 28 67 70

1 Concert des 15 et 16 juillet : 7 euros

Grand concert final du 17 juillets : 10 euros

1 concert + concert final / 15 euros

Pass festival (tous les concerts) : 20 euros

Gratuit pour les moins de 12 ans

Paroisse Saint-Paul en Forez-Donzy

En application du nouveau calendrier des messes établi pour l'année liturgique, période Septembre 2016 à fin Août 2017, la messe dominicale sera célébrée à l'église de Cottance à 9 heures, le 2ème dimanche des mois impairs.
Daniel GUILLET vient de passer le relais à Jean BOURRAT, (domicilié au Saveton) pour l'enregistrement et l'encaissement des messes, ainsi que la comptabilité des quêtes. Nous le remercions pour ses nombreuses années bénévoles au service de la comptabilité de l'église de Cottance.

Afin de faciliter la mission bénévole du trésorier du clocher de Cottance, pour la tenue du livre de comptes et son fonctionnement, il est bon de rappeler, lorsqu'une personne veut faire dire une messe pour une intention, et afin que cette messe soit bien enregistrée à la date choisie par la famille, il convient de joindre obligatoirement le règlement, c'est-à-dire : établir un chèque d'un montant de 17 €, à l'ordre de Paroisse Saint-Paul en Forez-Donzy.
Le trésorier vous remercie de votre compréhension.

A partir de septembre 2016, suite au départ en retraite du Père Guy Vialla, deux prêtres seront présents sur la paroisse :
- Innocent KHONDE MABIALA
- Flavien MERLIN

2 Diacres sont au service de la paroisse :
- Jean-Marc COOLEN
- Patrick PRORIOL

La grande Paroisse de Saint-Paul en Forez-Donzy, relève du diocèse de l'Église Catholique de Saint-Etienne.
Elle est composée de 23 villages : Chambéon, Chambost-Longessaigne, Cleppé, Civens, Cottance, Epercieux Saint-Paul, Essertines en Donzy, Feurs, Jas, Montchal, Mornand, Panissières, Poncins, Pouilly les Feurs, Rozier en Donzy, Saint-Barthélémy-Lestra, Saint-Cyr les Vignes, Sainte-Foy Saint-Sulpice, Saint-Martin Lestra, Salt en Donzy, Salvizinet, Valeilles, Villechenève.

La paroisse a 2 lieux d'accueil :
- Maison Paroissiale de Feurs, 5 rue de la Boaterie, Tél : 04 77 26 08 58
- Maison Paroissiale de Panissières, impasse de l'église, Tél : 04 77 28 65 41

L'équipe pastorale est un ensemble de personnes envoyées en mission par l'évêque. Elle est composée de prêtres, diacres et d'animateurs pastoraux. Cette équipe est chargée de l'orientation et de la mise en œuvre des décisions concernant la vie paroissiale, elle comprend
- Pôle Accueil, Communication, Aumônerie de l'hôpital, Hospitalité de Lourdes.
- Eveil à la foi, Pré-initiation Chrétienne.
- Liturgie, Funérailles, Sacrements, Jeunes.
- Initiation Chrétienne, Catéchèse.
- Antenne Solidarité (Comité Catholique contre la faim, Secours Catholique)

La gestion administrative de la paroisse est assurée à la Maison Paroissiale de Feurs.

Le Conseil économique Paroissial comprend :
-Le prêtre responsable de la paroisse, le conseiller économique de la paroisse, le comptable de la paroisse, le responsable du denier de l'Église, les conseillers immobiliers, la secrétaire pastorale

Il existe 6 relais sur la paroisse (regroupements de villages). Chaque relais est composé d'un délégué pour chaque village : Christiane Mérieux est déléguée pour le village de Cottance.

3 équipes animation liturgie : (Solange Buron - Elyane Bourrat) (Nathalie Yvorel - Christiane Mérieux) (Jean Bourrat - Emmanuel Pichol).

- 1 équipe funérailles : Christiane Mérieux - Jean Bourrat.

Cottance fait partie des 6 villages qui forment le Relais Montagnes : Panissières, Montchal, Cottance, Chambost-Longessaigne, Essertines en Donzy, Villechenève.

Fleurissement de l'église : Bernadette Bourrat, Maria Barata

Ouverture et fermeture quotidienne de l'église : Pierre Pinay.

Enfin, la Communauté Chrétienne du village accueille toutes les personnes qui souhaitent donner un peu de leur temps libre à l'une de ses missions.

Club de l'amitié

Le « CLUB DE L'AMITIE » a maintenant 6 mois ! Sa création a eu lieu le 21 janvier 2016.

Bureau

Président : Jean René Margottet
Vice-présidente : Christiane Merieux - Secrétaire : Marie Louise Tricaud
Secrétaire adjointe : Thérèse Verrière - Trésorière : Colette Dutel
Trésorière adjointe : Yvonne Ducreux

Le club organise le 24 juillet à 14h un concours de belote à la salle des fêtes.

Des gâteaux « faits maison » ainsi que des lots pour la tombola seront les bienvenus pour le 24 juillet ! Merci !!!!

Nous invitons tous les cottançoises et cottançois à venir passer un après-midi par semaine (le jeudi) dans une bonne ambiance, à la salle des associations de la cure. Pour beaucoup, c'est avec le nombre que nous passons l'après-midi….

32

Moto-club « Les chèvres blanches »

La saison 2016 a débuté par l'Assemblée Générale le Dimanche 17 janvier 2016.

A ce jour, le Moto Club Les Chèvres Blanches compte 25 adhérents. Les sorties se déroulent le 1er dimanche de chaque mois. La première manifestation a débuté le Samedi 20 Février 2016 avec la soirée familiale « code de la Route ».

Le Moto Club a organisé avec Le Comité Des Fêtes une journée TRIAL le Dimanche 17 Avril 2016 avec un stand de crêpes et gaufres tenu par le CMJ. Une sortie s'est déroulée le 14-15-16 Mai 2016 dans le Verdon.

Les prochaines sorties

Puy-Du-Fou week-end du 14-15-16-17 juillet 2016 et week-end du 15 Août.
Le Samedi 10 Septembre 2016 journée « Moules Frites » et baptême moto avec l'association de la Pétanque Cottançoise.
Le Samedi 29 Octobre 2016 « soirée potée » et « atelier citrouille » pour les enfants

Bureau

Président : Alain Thuinon
Vice-Président : Denis Plotton
Trésorière : Céline Mérieux
Trésorier Adjoint : Norbert Plotton
Secrétaire : Mireille Micolon
Vice-Secrétaire : Corinne Thuinon

L'Etoile Forézienne

Suite au décès du Président Bernard DUCREUX, une assemblée générale extraordinaire a eu lieu le 8 octobre 2015.

Bureau

Président : JOURDAN Gaby – Vice-président : YVOREL Pascal
Trésorier : PIQUET Noël – Trésorier adjoint : GIRARDON Stéphane
Secrétaire : HERNANDEZ José – Secrétaire adjoint : DUTEL Franck
Chef de musique : JOURDAN Samuel
Membre : DE LEMPS Dominique – LIGOUT Gérard – JOURDAN Sylvain – SEYTRE Christophe

Effectif de la société : 21 personnes (effectif en baisse)

Seulement 2 nouvelles recrues : GAREL Nathan et JOURDAN Mathis aux cymbales.

Il devient difficile d'assurer des manifestations à l'extérieur de Cottance, défilé des fêtes des classes ou patronales car nous ne sommes jamais au complet malgré l'aide des musiciens de Salvizinet. Si vous êtes intéressé pour jouer d'un instrument, veuillez contacter Gaby JOURDAN au 04 77 28 30 38.

Nos manifestations :
Concours de belote le 14 février 2016 : 108 joueurs
Cérémonie du 8 mai et du 11 novembre
Fête patronale le dimanche 31 juillet 2016
Sainte-Cécile en novembre 2016

Les lagopèdes

La marche du 20 septembre 2015 a regroupé *574* marcheurs avec un très beau temps. Les marcheurs ont été contents de l'accueil des circuits. Ces circuits seront les mêmes en 2016
L'assemblée générale a eu lieu le vendredi 20 novembre 2016 à la salle d'animation.

ACTIVITE 2016 :

- ✓ **Le vendredi 4 mars :** SOIREE BUGNES/DIAPOS à la salle de la cure. Merci André pour cette belle soirée diapos que tu as préparée qui est la rétrospective de nos activités, de nos sorties et des marches du mardi. Et merci aux dames et messieurs qui ont fait des bugnes ou autres desserts.
- ✓ **Le dimanche 10 avril :** MARCHE/RESTAU avec 2 circuits. Le 1er de 12 kms avec départ de la salle de Montchal et le 2ème de 6 kms avec départ de l'Auberge du chêne. Le repas à 12h30 au restaurant « LE CHENEBON » avec une belle ambiance. Ce fut une belle journée.
- ✓ **La sortie du 1er mai** a été annulée comme l'an dernier à cause du temps (pluie abondante)
- ✓ **Le week end de 2 jours prévu le 25/26 juin** dans les gorges de l'Allier est annulé à ce jour pour faute de participant.

Nous voulons également rappeler le souvenir de 3 de nos membres disparus lors de cette année 2015 : Raymond Chapuis – Thérèse Commarmond (qui a été secrétaire du club pendant 10 ans) et Thérèse Dussud.

Suite à l'assemblée générale, il a été décidé de faire un don de 200€ au CCAS de Cottance ainsi qu'à l'Etincelle de Panissières

MARCHE 2016 : LE 18 SEPTEMBRE

Nous rappelons également que tous les mardis un départ de marche a lieu place du monument avec 3 circuits : 6 kms, 12/15 kms et 25 kms. Le départ est à 14h et 13h30 l'automne. Venez nous rejoindre ! vous serez les bienvenus !

La pétanque cottançoise

L'assemblée générale a eu lieu le dimanche 7 Février 2016
Le président Christophe Bernard a ouvert la séance en remerciant les participants. Il a affirmé l'excellente année réalisée par le club en 2015 sur le plan sportif et financier.
La trésorerie est saine et le bilan a été approuvé à l'unanimité. L'effectif est de 38 adhérents.

22 Nouveauté : tableau de la Fanny, marquées pour l'année 2015.

Le tarif des inscriptions est de 20€ adultes et 10€ enfants (jusqu'à 12 ans inclus) et moitié prix pour l'inscription d'un troisième membre d'une même famille. La soirée paëlla prévue le 19 mars a été annulée par manque de participants.

La saison a débuté le dimanche 1er mai nous vous attendons les mardis et vendredis à 20h30 et les dimanches à 10h30 à partir du mois de juillet.

Bureau

Président : Christophe Bernard
Secrétaire : Céline Mérieux
Trésorière : Isabelle Dumas

DATE A RETENIR :

Le 10 juin : rencontre avec le club de Panissières à Cottance à 19h00
Le 25 juin : sortie sur la journée à l'auberge la terrine dans la Drôme
Le 2 juillet : 5eme but d'honneur
Le 10 septembre : journée Moules-Frites avec baptême moto
Si vous êtes amateur de pétanque n'hésitez pas à vous inscrire afin de passer de bons moments et partager une même passion.
Pour plus de renseignements contacter Christophe Bernard (06/18/20/65/55) ou Dumas Isabelle (04/77/28/08/98)

L'Union des chasseurs de Cottance

Une saison de chasse 2015-2016 contrastée :

✓ Le « Petit Gibier » devient de plus en plus rare malgré les efforts poursuivis pour le repeuplement. Heureusement, l'hiver et le printemps cléments ont favorisé la reproduction du lièvre et de la perdrix ce qui a laissé des espoirs pour l'avenir de ces deux espèces. Par contre, les lapins ont été atteints par la maladie Coccidrose qui a décimé la population : 15 lapins ont été prélevés ce qui est bien peu par rapport aux efforts et lâchers réalisés. La population a déjà été touchée par le VHD en 2014. Si une quarantaine de perdrix a été lâchée pour compléter les compagnies issues de couples sauvages retrouvées cette année, 15 perdrix seulement ont garni la gibecière. Quant au lièvre, si nous avions observé une meilleure reproduction au printemps, il n'a pas été prélevé un lièvre par chasseur car tous n'ont pas eu la chance d'en voir ou d'en tirer ou de faire mouche !

✓ Côté « Grand Gibier » : le plan de chasse chevreuil n'a pas été réalisé malgré le constat d'une bonne reproduction et donc d'un effectif plus nombreux. 8 chevreuils ont été prélevés, beaucoup ont été manqués ou non tirés pour des raisons de sécurité. Les sangliers ne font que passer sur notre commune, les espaces couverts et épais étant trop rares pour les conserver. Les 4 sangliers prélevés l'ont été en début de saison, attirés par les maïs de nos agriculteurs. Par contre, compte tenu de la douceur de l'hiver, nous n'avons pas eu l'opportunité d'en rencontrer au cours de nos battues aux chevreuils.

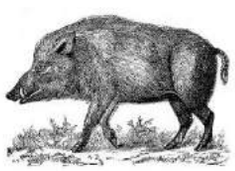

Nos chasseurs continuent leurs actions pour la biodiversité, la préservation des espèces sauvages et la sécurité :

- Les semailles de graines de culture à gibier (sarrasin, millet, …) afin de pouvoir nourrir le gibier et qu'il puisse passer l'hiver, car le gibier ne trouve plus pitance ni refuge dans les haies qui se raréfient.
- L'entretien des garinières (espaces de protection pour les lapins et les lâchers de perdrix) et le repeuplement de perdrix, lapins et faisans,
- Les actions de battue, piégeage et déterrage des nuisibles, qui ont permis de diminuer la population de 6 renards sur notre commune et ainsi, préserver dans une certaine mesure, gibiers mais aussi poulaillers.
- Le marquage des postes de battue, l'acquisition et la pose de miradors pour une meilleure sécurité.

Les chasseurs et le bénévolat :

Une étude a été réalisée en 2015 par la Fédération Nationale des chasseurs afin d'évaluer l'impact économique et social de la chasse. Voici le résultat en quelques chiffres :

La chasse en France, c'est :

- 25 800 emplois
- 3,6 milliards d'€ de Chiffre d'Affaires et 2,1 Milliards d'€ de valeur ajoutée à l'économie nationale
- 1 141 000 pratiquants dont 25 000 femmes (nous en comptons une dans notre chasse)
- Un chasseur dépense en moyenne 2 162 € par saison
- 48% des chasseurs s'impliquent dans le bénévolat, représentant 78 millions d'heures de bénévolat (équivalent à 50 000 emplois)

- Nous avons participé à cette enquête et nous avons dénombré dans l'activité bénévole de nos 21 chasseurs de notre société en 2014, 145 jours consacrés principalement à :
  - la gestion du gibier et de la faune sauvage
  - la gestion des habitats et des milieux
  - et l'amélioration de la sécurité.

Bureau

Président : Jean-Luc TERRAILLON
Vice-président : Daniel DUCREUX
Secrétaire : Mickaël MALOSSE
Trésorier : Joseph VERCHERAND
Trésorier adjoint : Fabien PALAIS

Suite à l'assemblée générale du 24 juin, le nouveau bureau est élu pour 3 ans.

A noter dès à présent dans vos agendas :
Le mercredi 10 août à 14h : CONCOURS DE BELOTE organisé par l'Union des Chasseurs de Cottance à la salle communale : nous vous y attendons nombreux pour « taper le carton », passer un moment agréable, et déguster notre casse-croûte composé principalement de produits locaux !

Le badminton

La petite structure Badminton de Cottance-Montchal se développe bien, cette année 24 inscrits pour taper le volant tous les lundis de 19h30 à 21h30-22h au gymnase de Montchal ! Nous sommes maintenant officiellement la Section Badminton du FCM (Football Club Montchal).

Bureau

Président : Gilles Thiesset
Secrétaire : Marc Fessy
Trésorière : Fabiola Thiesset

La mairie de Montchal a grandement participé à notre essor, et elle a financé les 3 paires de poteaux qui manquaient ainsi que le marquage au sol adhésif. Nous avons ainsi 4 terrains complets et faciles à installer !

L'esprit, lui, n'a pas changé : loisir, bonne humeur, et dynamisme. Pas de compétition, mais une envie de progresser et de gagner pimente toujours nos matchs !
Vous êtes les bienvenus pour nous rejoindre l'année prochaine.la cotisation augmentera un peu car nous ajouterons cette année une assurance pour l'association (30€ maximum).

Pour plus de renseignements, vous pouvez appeler Gilles au 07 89 77 20 90.

Le comité des fêtes

Après quelques mois de repos, le comité des fêtes a débuté la saison 2016 en janvier, par son assemblée générale.

Bureau

Président : Enguerrand LIGOUT
Vice-présidents : Gaëtan LIGOUT et Aymeric LIGOUT
Trésorier : Frédéric GRANGE - Vice-trésorier : Fabrice FAYOLLE
Trésorier-adjoint : Anthony LIGOUT
Secrétaire : Edith CHAMPANAY - Vice-secrétaire : Laëtitia JUIF

Nous remercions Julien CHARNAY qui a quitté le bureau après quelques années au sein de celui-ci mais qui reste un membre bien actif !!!!!!

Pour toute demande de prêt ou location de matériel,
veuillez contacter M. Anthony LIGOUT au 06-30-17-62-84.

Date à retenir pour l'année 2016

Réunion préparation de la fête patronale : mardi 05 juillet à 20h00 à la salle des fêtes
Montage du gros chapiteau : samedi 09 juillet à 8h00 dans la cour de l'école
Tournée des brioches : samedi 23 juillet rdv à 8h00 chez Tristan
Fête patronale : 29, 30, 31 juillet et 01 août
Rangement fête : mardi 02 août rdv à 8h30 dans la cour de l'école
Préparation foire : vendredi 21 octobre à partir de 17h ainsi que le samedi 22 octobre à partir de 8h30
Foire artisanale et vide-grenier : dimanche 23 octobre

Fête patronale

Samedi 23 juillet : tournée de brioches

Vendredi 29 juillet : à partir de 22h30 : bal des années 80-90

Samedi 30 juillet

- ✓ A partir de 13h30 : tournoi de foot en sixte au stade, inscriptions des équipes auprès de Julien CHARNAY au 06-85-33-89-75 jusqu'au 20 juillet.
- ✓ A partir de 22h30 : bal des jeunes gratuit avec « sono évasion ».

Dimanche 31 juillet

- ✓ A partir de 11h30 : apéritif-concert avec la clique « l'étoile forézienne » de Cottance.
- ✓ A partir de 15h00 : course et rodéo montées d'ânes avec « les fanfaron'anes » avec des lots à gagner !!!!!!
- ✓ A partir de 18h30 dans la cour de la mairie : apéritif-concert animé par « les z'amuse gueules » suivi du buffet froid élaboré par le traiteur Sébastien BERNE.
- ✓ A partir de 22h00 : retraite aux flambeaux avec la fanfare « la montagnarde » de Montrottier, suivi du feu d'artifice.
- ✓ A partir de 22h30 : bal musette gratuit avec « Magali PERRIER »
- ✓ Bal familial gratuit avec « sono évasion ».

Lundi 01 août :

A partir de 14h00 au stade : concours de pétanque organisé par le comité des fêtes.

Mardi 02 août

A partir de 14h00 : concours de boules lyonnaises organisé par la boule cottançoise.

Vous avez peut-être un peu de temps libre et/ou seriez intéresser pour venir nous donner un petit coup de main, nous vous accueillerons avec plaisir soit à la réunion pour la fête, soit notre président par téléphone au 06-34-66-06-42.

« Comité des fêtes de Cottance »

La boule cottançoise

VOICI LES MANIFESTATIONS PREVUES POUR LE 2Eme TRIMESTRE 2016 :

Samedi 9 juillet : Voyage de la société dans les Dombes

Dimanche 7 aout : Journée détente à la société concours de belote / boule lyonnaise ou pétanque avec plateaux repas à midi

Vendredi 19 aout : Concours de boules 16 doublettes retraités

Samedi 3 septembre : Concours de boules des classes avec soupe aux choux

Concours des classes (09/2015)

Samedi 26 novembre : Concours de belote de L'ESBFD à 14H00 à la salle d'animation

RESULTATS DU 1er SEMESTRE 2016 :

TETE A TETE DE LA SOCIETE : joyeuse boule à Panissières 5 qualifiés pour les finales de L'ESBFD le 24 septembre à la (MAGAT DANIELLE - MAGAT JEAN PAUL - LAUVERGNAT PHILIPPE - LONGERE JEAN YVES - GUILLET DANIEL).

La soupe aux choux de Félix

CHALLENGE DES DISPARUS Vainqueurs : JOSEPH BURNICHON et FRANCOISE PINEYE

CHALLENGE HENRI NOBLECOURT Vainqueurs : LAUVERGNAT PHILIPPE et LONGERE JEAN YVES

Bonne fin de saison à tous

❖ L'année 2015

Château d'Essalois

- **Journée découverte :**

Comme chaque année, l'association a fait une sortie à la découverte d'un village ou d'un lieu touristique du département :

Le 21 juin les sociétaires ont pu visiter le musée d'art et d'industrie de Saint Etienne, le village de Chambles et le château d'Essalois. Très belle et intéressante journée de l'avis des 12 participants.

- **Marche du patrimoine**

Notre balade familiale sur le thème de la Résistance » s'est déroulée le dimanche 27 septembre 2015 en direction de Montchal. Un grand merci à Raymond Bourrat qui nous a fait découvrir l'histoire du maquis du Magat et le musée d'histoire locale de Montchal.

Au village de Chambles

❖ Projets 2016 :

- Prochaine journée à la découverte du patrimoine ligérien.

La date choisie est le dimanche 26 juin. Visites prévues : **moulin des Massons à Saint bonnet le Courreau**, puis l'après-midi **musée de la fourme et cascade du Chorsin**.

- Réservez votre dimanche 25 septembre pour notre Marche du patrimoine sur le thème du tissage et du chanvre ! Départ à 9 h 30 de la salle d'animation. Repas tiré du sac (à fournir) Inscription : 5 € par famille

En effet cette année nous allons découvrir ou redécouvrir le patrimoine textile de la commune, avec un zoom particulier sur l'histoire du chanvre et de son tissage. Nous en profiterons pour présenter les panneaux de « terre de tisseurs » à ceux qui ne les connaîtraient pas.

Pour les enfants et les plus grands, nous proposerons au retour à la salle des ateliers tissage, afin d'expliquer le b.a.-ba de cette industrie qui a fait vivre des générations de personnes sur notre commune. Renseignements 04 77 28 07 06 / 06 30 87 05 11

Bureau

Présidente : Stéphanie Thimonier Vial
Secrétaire : Nathalie Yvorel
Trésorière : Dominique Rouilly

Si vous êtes intéressé par l'histoire et le patrimoine de votre commune, n'hésitez pas à nous contacter

Théâtre

La troupe « les contents d'soi » vous a présenté la pièce « Un pépin dans les noisettes » comédie en 4 actes de Jean-Claude Martineau.

Le public est venu nombreux aux 5 représentations qui ont eu lieu dans la joie et la bonne humeur.

Nouveau cette année il y avait les jeunes et les ados qui nous ont présenté des petite scénettes avant la pièce.
Fabrice Fayolle a pris en charge la troupe des jeunes et Maryline Lepilliet la troupe des ados. Nous les remercions pour le temps et le travail effectué et nous félicitons tous les jeunes pour leur prestation qui a été appréciée du public.

La réservation des places se fait à l'office du tourisme à Panissières pour une meilleure organisation.

Il est temps pour la troupe de prendre un peu de repos mais avant de vous quitter un grand merci à toutes les personnes qui nous apportent leur aide lors des représentations.
La troupe remercie encore le public sans qui rien n'est possible.

Bureau

Président : Vial Noël
Trésorière : Buron Florence
Secrétaire : Mérieux Céline

Infos com com

En décembre 2015, Vous avez reçu le magazine communautaire « *La Navette* » qui vous informait de la vie de la Communauté de Communes des Collines du Matin.

Voici quelques infos supplémentaires :

Collecte de sang les 12 septembre
et 07 novembre 2016
Salle d'animation Boulevard des sports
42360 Panissières

Les accidentés de la route, les patients souffrant de maladies graves (leucémies, cancers), les hémophiles, les nourrissons qui naissent avec un sang incompatible... sont directement concernés par le don du sang et souvent, leur vie en dépend. C'est parce que le sang ne peut pas être "fabriqué" artificiellement qu'il est irremplaçable.
En France, chaque année, trois millions de dons de sang sont nécessaires pour assurer la survie des malades et blessés auxquels il manque un composant sanguin. Venez, vous aussi donner votre sang

---

Connaissez-vous le «PROGRAMME HABITAT APPELE
« PROGRAMME D'INTERET GENERAL » ?
Le Conseil Général de la Loire, en association avec la Communauté de Communes des Collines du Matin et les intercommunalités du Département ont mis en place ce programme pour tous les projets de rénovation de votre HABITAT
Pour tout renseignement contactez dans un premier temps
le **PACT Loire au 04 77 43 08 80**

Savez-vous que nous avons des demandes de location sur Cottance ?
Nous demandons aux propriétaires qui possèdent des maisons ou appartements à louer de se faire connaître en mairie

---

« TERRE DE TISSEURS, TERRE D'EXCELLENCE » ce n'est pas seulement des panneaux, mais un ensemble d'actions en faveur du développement touristique et patrimonial du territoire.
C'est aussi :

- *L'agenda textile* édité chaque année
- *Les visites-découvertes* de communes et d'entreprises autour du textile
- *un site internet :* (www.terredetisseurs.com).
- Une nouvelle brochure : « Balades au cœur de nos villages » regroupe des circuits pédestres familiaux, un par commune des Montagnes du Matin et de la communauté de communes de Balbigny, Un petit jeu avec une question par commune est proposé pour rendre la balade plus ludique.

- **Les « 48h de la création »** Organisé conjointement par les deux associations « Les Amis du Musée du Tissage et de la Soierie » et « Les Amis du Musée de la Cravate et du Textile », la seconde édition prévue **du 4 au 6 novembre 2016**. Vous retrouverez le concours de création, le marché textile, les animations dans les musées ainsi que le défilé, en espérant dépasser les 2000 visiteurs qui étaient au rendez-vous la première fois

La participation de Cottance pour les 48 h DE LA CREATION sera l'habillage de ses arbres.
Ce projet a pour objectif de fédérer les habitants autour des 48 heures de la création et de favoriser rencontres et échanges de savoir-faire. Chaque équipe sera libre de créer la décoration qu'elle souhaite en utilisant différentes techniques, les deux critères principaux étant d'utiliser des matières textiles et de ne pas abîmer l'arbre. Nous voulons habiller 3 arbres.
Notre atelier a démarré ! Nous nous sommes déjà rencontrés 2 fois. Si vous voulez vous joindre à l'équipe pour faire des tresses, des pompons ou d'autres choses avec tissus, laines, etc

DEVENIR ASSISTANT(E) MATERNEL(LE) A COTTANCE : COMMENT ?

Si vous aimez les enfants et si vous souhaitez être un acteur majeur de leur développement et leur épanouissement, alors devenir **assistant(e) maternel(le)** sera comme la réalisation d'un rêve. Mais pour passer du rêve à la réalité, il va falloir suivre la procédure standard.
Un assistant maternel est une personne (homme ou femme) qui s'est vu délivrer par le président du Département un agrément obligatoire l'autorisant à accueillir des enfants à son domicile, moyennant une rémunération.

- La première étape d'obtention de cet agrément concerne toutes les démarches administratives.
- La seconde étape consiste en une formation obligatoire au métier d'assistante maternelle.

Il est valable 5 ans et autorise à accueillir de 1 à 4 enfants à l'issue des 60 premières heures de formation de manière habituelle et non permanente, Ces limites incluent vos propres enfants de moins de 3 ans présents à votre domicile.
La rémunération d'un assistant maternel employé par des particuliers est calculée sur un salaire de base minimum fixé réglementairement et indexé sur le SMIC horaire brut en vigueur
Les services du département (PMI) assurent le contrôle des conditions d'accueil. Avant toute chose, il convient de contacter le centre de la **Protection Maternelle Infantile (PMI)** de votre département pour vous inscrire à la prochaine réunion d'informations.

OU Pour plus de renseignements VALERIE GONZALEZ du RELAIS PETITE ENFANCE de la Communauté de Commune des Collines du Matin se fera un plaisir de répondre à vos questions au 04-77-28-68-35 ou par mail (relaispetiteenfance@collinesdumatin.fr)

Nos déchets

COMBIEN NOUS COUTENT NOS DECHETS ?

Coût à la tonne 2015

Ordures Ménagères

A domicile, le mercredi dès 12h

201 €

Tri Sélectif

En point d'apport volontaire. Collecte le mardi . Stade—Cimetière

0 €

Déchetterie

Lieu de collecte d'une multitude de déchets (encombrants, toxiques...). Tous les après-midi et le samedi journée.

71 €

Avec le tri des déchets, il n'y a pas que des dépenses. Des recettes sont générées par la vente des matériaux (verre, carton, flacons en plastique) et les versements des soutiens des éco-organismes (Ecofolio, Adelphe...).

Pour mémoire en 2014 : 203€ la tonne d'ordures ménagères résiduelles, 0€ la tonne en moyenne pour la collecte sélective (Emballages, verre et papier) et 64€/tonne en moyenne en déchetterie

COMMENT LES GERONS-NOUS ACTUELLEMENT ?

En 2015, un habitant **des Collines du Matin** produisait **200 kg d'ordures ménagères résiduelles**, **66 kg de déchets du tri sélectif** et **262 kg déchets destinés à être déposés à la déchetterie.** *(quantités moyennes collectées)*

En Région Rhône Alpes, pour comparer, en 2014, un habitant produisait 203 kg d'ordures ménagères résiduelles, 64 kg de déchets du tri sélectif et 264 kg de déchets en déchetterie.

Evolution des tonnages :

Années	Ordures ménagères	Tri Sélectif	Déchetterie
2012	1670 Tonnes	490 tonnes	1 826 tonnes
2013	1621 Tonnes	481 tonnes	1 720 tonnes
2014	1616 Tonnes	510 tonnes	2 093 tonnes
2015	1586 Tonnes	522 tonnes	2 080 tonnes
Nous réduisons les tonnages enfouis et recyclons plus, c'est bien !			

Performances Verre 2015
Sur la Communauté de Communes

1er : Un Jasséen a recyclé 65kg de verre
2ième : Rozier - 40kg
3ième : St Martin-Lestra - 37.5kg

Un français recycle en moyenne 34.5 kg de verre par an

Performances Matières Valorisée avec le Tri sélectif
Sur la Communauté de Communes

Performances en kg/an/hab	2014	2015
Verre	33	36
Emballages	8.22	10
Papier	20	19
Total	61.22	65

En 2014, en région Rhône-Alpes, en moyenne, 61kg/an/habitant de verre, emballages et papier ont été recyclés.

INFOS PRATIQUES : DECHETTERIE - Horaires d'ouverture

Jours	*Horaires Eté du 1/04 au 31/10*	*Horaires Hiver du 1/11 au 31/03*
Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi	14h30 à 18h30	13h30 à 17h30
Samedi	9h00 à 12h00 14h30 à 18h30	9h00 à 12h00 13h30 à 17h30

Pensez à apporter vos déchets toxiques en déchetterie : Phytosanitaires, peintures, solvants, huiles de vidange, ampoules basses consommation, radiographies, piles, batteries.
Autres déchets collectés : plâtre, cartons, gravats, bois, électroménagers, pneus, plastiques durs, meubles...

Informations déchetterie du Roule : 04 77 28 11 78

Office du tourisme

Tel. 04 77 28 67 70 – contact@montagnesdumatin-tourisme.com
www.montagnesdumatin-tourisme.com
Ouvert lundi 15h-18h, du mardi au vendredi de 9h-12h et de 15h-18h - Samedi de 9h-12h

Des animations qui connaissent toujours le même succès

- ***La 12ème édition du programme de visites découvertes estivales*** – 22 visites.
- ***Le marché de Noël*** **:** cette 2ème édition s'est tenue du 1er au 24 décembre 2015 dans les locaux de l'office de tourisme avec la collaboration de 14 prestataires touristiques et/ou producteurs. *700* visiteurs sont venus découvrir cette manifestation.
- ***La 38ème marche du Monorail : le Lundi de Pâques 28 mars 2016***
  Temps mitigé avec *807* marcheurs et 151 repas servis à l'arrivée. Merci aux 80 bénévoles sans qui l'organisation d'une telle manifestation serait impossible.
- ***30ème concours de fleurissement des Montagnes du Matin :*** La tournée s'est déroulée du 6 au 27 août 2015, avec 3 jurys composés de 10 personnes et un cameraman. 25 communes ont participé et 128 maisons particulières ont été notées.

La concrétisation de l'animation numérique

Des ateliers ont été proposés en 2015 par l'office de tourisme sur des thèmes aussi divers que google, SITRA, création de site internet, facebook, e-mailing… Ces ateliers ont rassemblé 60 participants. Le but final de l'animation numérique est de travailler ensemble à la promotion des Montagnes du Matin, rendre le territoire plus attractif sur le web et l'inclure dans les nouvelles technologies de la communication.
Ces ateliers sont reconduits en 2016, les prochains se dérouleront à l'automne

LES PROJETS 2016

Formation des référents ambassadeurs des villages

Visites découvertes : Programme sur le calendrier de l'été dans les commerces, mairies ou sur le site internet
Exposition Loire Fleuve Fertile dans les locaux de l'office de Tourisme en juillet et août
Tournée de fleurissement : Elle devrait se dérouler en juillet et août
Voyage d'été : le 23 juillet à Vichy, Lapalisse et Villemontais. Inscription à l'office de tourisme avant le 15 juillet
Marché de Noël : à l'office de tourisme du 1er au 31 décembre

L'année de la randonnée

- **Topoguide :** La cinquième édition du topoguide de randonnée pédestre dans les Montagnes du Matin a été réalisée en début d'année 2016 et est disponible dans chaque mairie du territoire : plus de *72* circuits (dont 10 nouveaux) sur **760** km de chemins sont présentés dans ce document, qui est en vente 10 €.

Cette réédition a impliqué un gros travail**. Un grand merci à tous les délégués** qui, sur chaque commune, s'en occupent bénévolement.

INQUIETUDES QUANT A L'AVENIR DE L'OFFICE DE TOURISME

Dans le cadre de la loi NOTre et des futurs regroupements de Communauté de Communes (mis en place au 1er janvier 2017), la compétence tourisme va être transférée aux nouvelles intercommunalités, ce qui va impliquer la création d'un nouvel et unique office de tourisme communautaire. **L'inquiétude, outre le maintien du personnel, concerne toutes les missions réalisées à ce jour par notre office de tourisme qui seront forcément remises en question dans une nouvelle organisation (manifestations, animations, éditions etc).**

Agenda

Juillet

15 16 17 Juillet
- Au chœur des collines -
Festival des collines du matin

Samedi 16 juillet
- Comité des fêtes -
Tournée des brioches

22 juillet
- Boule cottançoise -
Omnium entente sportive

24 juillet 2016 à 14h30
- Club de l'amitié -
Concours de belote

29 30 31 juillet 1er Aout
- Comité des fêtes -
Fête patronale

Août

10 août 2016 à 14h
- Société de chasse cottancoise -
Concours de belote

19 août
- Boule cottançoise -
Concours de boules 16 doublettes

Septembre

3 septembre à 14h00
- Boule cottançoise -
Concours de boules des classes
Avec la traditionnelle soupe aux choux

3 septembre Départ à 18h30
- CLCM -
Balade nocturne musicale

10 SEPTEMBRE
- la pétanque cottançoise -
Journée moules frites avec baptêmes moto

11 septembre
- chorale au chœur des collines –
Concert aux ruines de Salt-en-Donzy

18 septembre
- lagopèdes -
Marche

25 septembre
- association du patrimoine -
Balade « Tissage et chanvre à Cottance »

Octobre

14 octobre
Soirée audiovisuelle sur les rapaces

23 octobre
- Comité des fêtes -
Foire artisanale
Vide-greniers
Fête du boudin

29 octobre
- Club Moto -
Soirée potée et atelier citrouille

Novembre

4 - 6 novembre
48 h de la création

12 novembre
- CLCM -
Bourse aux jouets

26 novembre
- Boule cottançoise -
Concours de belote

Décembre

3 décembre
- CLCM -
Pique-nique d'hiver des adhérents

4 décembre
- Sou des écoles -
Loto